



DOSSIER EAU LIBRE

COMMENT BIEN ABORDER LA FORMATION D'OFFICIEL

COMITE REGIONAL DE NATATION DU LIMOUSIN

GAÏA, Maison Régionale des Sports du Limousin
142 avenue Emile Labussière – 87100 LIMOGES
Tél. 05 87 21 31 57

Site web : <http://limousin.ffnatation.fr> - e.Mail: natation-limousin-secretariat@orange.fr

 <http://www.facebook.com/EauLibre.Limousin>

SOMMAIRE

1- Préambule	3
1-1. Le rôle des Officiels	3
1-2. Les différents postes d'Officiels en Natation Eau Libre.....	3
1-3. Les conditions à remplir pour être Officiels	4
2- L'organisation de la formation	4
2-1. La formation initiale	4
L'épreuve théorique	4
L'épreuve pratique	4
2-2. La formation continue.....	5
3- Ce qu'il faut savoir	6
3-1. Officiel "B"	6
L'esprit du règlement	6
Les postes d'Officiels "B"	7
Le site de compétition	15
Le déroulement de l'épreuve	17
3-2. Officiel "A"	23
Les postes d'Officiels "A"	23
Le site de compétition	33
Le déroulement de l'épreuve	33
4- Questionnaire pour s'entraîner	39
4-1. Officiel "B"	39
Questions	39
Réponses.....	42
4-2. Officiel "A"	44
Questions	44
Réponses.....	47
5- Annexes	49
5-1. Le règlement officiel de la FINA - 2013-2017 (Avec commentaires).....	49
5-2. La Réunion Technique et la Réunion de Sécurité	59
5-3. La Procédure de Réclamation/Appel	61
5-4. L'ENF3 - Pass'Compétition Eau Libre.....	62

1- PREAMBULE

Ce dossier a pour objectif d'aider les candidats au titre d'officiel "A" ou "B" de la Natation Eau Libre à appréhender les spécificités règlementaires de la discipline.

1-1. LE ROLE DES OFFICIELS



Outre les délégués fédéraux ou régionaux, les épreuves de Natation en Eau Libre se déroulent sous la direction et le contrôle d'Officiels.

Chacun à leur niveau, les Officiels ont pour mission de faire respecter le règlement et de veiller au bon déroulement des épreuves.

Sur le site de compétition, les Officiels doivent porter des vêtements distinctifs afin d'être reconnaissables.

1-2. LES DIFFERENTS POSTES D'OFFICIELS EN NATATION EAU LIBRE

En Natation Eau Libre, il existe deux types d'Officiels : Les Officiels "A" et les Officiels "B"

Les Officiels "A"

- Le Juge-Arbitre en Chef
- Le (ou les) Juge(s)-Arbitre(s)
- Le Juge d'Arrivée en Chef
- Le Starter
- Le Chronométrateur en Chef
- Le Juge de Course en Chef
- L'Officiel de Parcours
- L'Officiel de Sécurité

Les Officiels "B"

- Les Chronométrateurs
- Les Juges d'Arrivée
- Les Juges aux Virages
- Les Juges de Plateforme de ravitaillement
- Les Juges de Course
- L'Annonneur
- Le Secrétaire
- Le Commis de Course

1-3. LES CONDITIONS A REMPLIR POUR ETRE OFFICIELS

Pour être Officiel, il faut, à minima :

- Etre licencié FFN,
- Etre présenté par son club
- Avoir suivi la formation théorique
- Avoir satisfait aux épreuves pratiques

Outre ce tronc commun, pour être Officiel "A", il faut avoir 18 ans minimum, et être titulaire, depuis au moins une saison, du titre d'Officiel "B" NATATION EAU LIBRE ou être Officiel "A" NATATION COURSE.

Pour être Officiel "B", il faut avoir 16 ans minimum.

2- L'ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule en deux phases : une formation théorique sanctionnée par un questionnaire suivie d'une formation pratique lors d'une ou plusieurs compétitions.

2-1. LA FORMATION INITIALE

L'EPREUVE THEORIQUE

La formation théorique est faite à partir d'un support officiel fourni par la FFN par les référents régionaux avec l'appui de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation (ERFAN).

Ces référents régionaux sont tous Officiel "A" et ont l'habitude du terrain. Ils ont suivi une formation spécifique auprès de la Commission Fédérale Eau Libre afin de bien maîtriser les outils de formation pour transmettre le règlement mais aussi leur savoir-faire dans le déroulement d'une épreuve.

A l'issue de la formation théorique le candidat devra répondre à un questionnaire de type QCM de 15 questions. Un minimum de 12 réponses justes permet de valider la partie théorique.

Une fois la partie théorique validée, le candidat a jusqu'à la fin de la saison suivant celle du passage de la partie théorique pour passer la partie pratique.

Exemple : Un candidat qui passe sa partie théorique durant la saison 2013-2014, doit passer sa partie pratique avant la fin de la saison 2014-2015.

L'EPREUVE PRATIQUE

L'épreuve pratique consiste à officier dans deux épreuves différentes au niveau concerné sous le contrôle d'un Officiel A.

Le candidat Officiel officiera en binôme avec un Officiel "A" qui jugera de ces capacités à tenir le poste tout en lui transmettant son savoir-faire du terrain.

2-2. LA FORMATION CONTINUE

Le titre d'Officiel A ou B est acquis pour les 2 saisons consécutives à celle pendant laquelle est passé l'examen.

Exemple : un titre obtenu lors de la saison 2013-2014 est valable jusqu'à la saison 2015-2016 incluse.

Pour être maintenu, chaque Officiel A ou B doit participer au moins une fois **tous les deux saisons** à une formation continue de recyclage, mise en place par les organismes de formation.

3- CE QU'IL FAUT SAVOIR...

3-1. OFFICIEL "B"

L'ESPRIT DU REGLEMENT

Principes généraux et définitions

L'organisation des compétitions labellisée Fédération Française de Natation s'appuie sur le règlement de la Fédération Internationale de Natation (FINA).

Des règlements spécifiques, sur des points de détail, peuvent venir se substituer sur certaines compétitions, règlement de la Ligue Européenne de Natation (LEN), de la Fédération Française de Natation (FFN) ou même d'un organisateur, mais toujours dans le respect de l'esprit du règlement FINA.

La **Natation Eau Libre** doit être définie comme n'importe quelle compétition qui se déroule dans les rivières, les lacs, les mers, les océans, les canaux à l'exception des épreuves de 10km. Pour cette distance, on parle de **Natation Marathon**.

Depuis 2008 à Pékin, la Natation Marathon est épreuve olympique.

Les compétitions internationales de Natation Eau Libre de la FINA se disputent sur les distances de 25km, 10km et 5km. Les épreuves du 5km contre-la-montre et du 5km par équipe mixte sont également au programme des Championnats d'Europe.

Les Championnats de France se disputent sur quatre épreuves individuelles, le 25km, le 10km, le 5km et le 5km contre-la-montre, ainsi qu'une épreuve par équipe, le 3km par équipe.

Un Officiel, qu'il soit "A" ou "B", n'est pas une encyclopédie, il doit connaître le règlement et savoir le faire appliquer, mais il n'est pas nécessaire qu'il le connaisse par cœur, par contre, en cas de doute ou de question, il doit savoir où trouver l'information, ce qui implique **qu'il doit toujours avoir son règlement sur lui**.

Et dans tous les cas...

...Ce n'est pas parce que ce n'est pas "beau" ou pas "courant" que ce n'est pas bon (i.e. acceptable au regard du règlement). Ce qui n'est pas formellement interdit, c'est-à-dire explicitement interdit dans le règlement, est autorisé..

N'oublions pas que le doute doit toujours bénéficier au nageur !

LES POSTES D'OFFICIELS "B"

CHRONOMETREUR

1- REGLEMENTATION

La fonction de **Chronométrateur** est définie par les articles du Règlement Natation Eau Libre FFN suivants :

- OWS 3.16** Prendre le temps de chaque nageur qui leur est assigné. Les chronomètres doivent avoir une mémoire et une possibilité d'impression, et être certifiés exacts et approuvés par le Comité de Direction.
- OWS 3.17** Déclencher leurs chronomètres au signal de départ, et arrêter leurs chronomètres uniquement lorsque le chronométrateur en chef le demande.
- OWS 3.18** Immédiatement après chaque arrivée, enregistrer le temps et le numéro du nageur sur la carte de temps et la donner au chronométrateur en chef.

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Vérifier le bon fonctionnement de son chronomètre sous l'autorité du **Chronométrateur en Chef**.
- Synchroniser son chronomètre avec les pendules donnant le temps officiel 15mn avant le départ.
- Recevoir les fiches de temps pré-numérotées en nombre suffisant du **Comité d'Organisation**

2-2. Pendant l'épreuve

Le **Chronométrateur** se place dans l'alignement, ou au-dessus, de la plaque d'arrivée.

- Enregistrer les temps d'arrivée et les numéros et transmettre la fiche de temps au **Chronométrateur en Chef**.
Important : Si le temps d'arrivée et/ou le numéro ne peuvent être notés, transmettre quand même la carte de temps avec une croix à la place de l'information manquante.

2-3. Après la fin de l'épreuve

- Arrêter son chronomètre uniquement sur ordre du **Chronométrateur en Chef**.

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Chronomètre si possible à enregistrement et imprimante pour épreuves des Championnats de France et épreuves internationales (ne pas oublier : rouleau papier et piles chronomètre et piles imprimante).
- Tablettes écrites
- Fiches de temps pré-numérotées
- Crayon à papier

JUGE A L'ARRIVEE

1- REGLEMENTATION

La fonction de **Juge d'Arrivée** est définie par les articles du Règlement Natation Eau Libre FFN suivants :

OWS 3.22 *Etre placés dans le prolongement de la ligne d'arrivée où ils auront, à tout instant, une vue dégagée de l'arrivée.*

OWS 3.23 *Enregistrer après chaque arrivée le classement des nageurs selon l'affectation qui leur a été donnée.*

Remarque : *Les Juges d'Arrivée ne doivent pas être utilisés comme Chronomètres dans la même épreuve.*

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Recevoir les feuilles d'arrivée en nombre suffisant du **Comité d'Organisation**.

2-2. Pendant l'épreuve

Le **Juge d'Arrivée** se place dans l'alignement, ou au-dessus, de la plaque d'arrivée.

- A chaque arrivée enregistrer le numéro correspondant à l'ordre d'arrivée sur les fiches d'arrivée pré-numérotées et la transmettre au **Juge d'Arrivée en Chef**.

Important : *Si l'ordre d'arrivée et/ou le numéro ne peuvent être notés, transmettre quand même la feuille d'arrivée avec une croix à la place de l'information manquante.*

2-3. Après la fin de l'épreuve

Rien

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Crayon à papier.
- Fiches d'arrivée pré-numérotées.

4- DIVERS

- Tablette écrite.

JUGE AU VIRAGE

1- REGLEMENTATION

La fonction de **Juge au Virage** est définie par les articles du Règlement Natation Eau Libre FFN suivants :

- OWS 3.31** *Etre placés de manière à s'assurer que tous les nageurs exécutent les changements de direction indiqués dans les documents d'information sur la course et décrits lors de la réunion technique précédant la course.*
- OWS 3.32** *Enregistrer toute infraction aux procédures de virage sur les feuilles d'enregistrement fournies et indiquer sur le champ l'infraction, par des coups de sifflet, ensuite, transmettre l'infraction au Juge-Arbitre en Chef (ndlr : ou un Juge-Arbitre).*
- OWS 3.33** *Immédiatement après la fin de l'épreuve, donner la feuille d'enregistrement signée au Juge d'Arrivée en Chef.*

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Recevoir le plan du parcours du **Comité d'Organisation**.
- Recevoir les Fiches de passage pré-numérotées en nombre suffisant du **Comité d'Organisation**.
- Recevoir du **Secrétaire** la "Start List".

2-2. Pendant l'épreuve

Le **Juge au Virage** est placé à proximité de la bouée de contournement qui lui est affectée.

- Veiller au contournement correct de la bouée.
Prévenir les nageurs en cas d'infraction : Coups de sifflet
- Informer le **Juge-Arbitre en Chef** ou un **Juge-Arbitre** par écrit (fiche d'infraction) de toute infraction au règlement dès que possible.
- Renseigner les Fiches de passage pré-numérotées pour chaque passage et la donner au **Juge-Arbitre en Chef**, signée, dès la fin de l'épreuve.
Important : Si l'ordre de passage et/ou le numéro ne peuvent être notés, renseigner quand même la feuille d'enregistrement avec une croix à la place de l'information manquante.

2-3. Après la fin de l'épreuve

- Quitter son poste uniquement après autorisation du **Juge-Arbitre en Chef**.
- Remettre ses fiches de passage au **Juge-d'Arrivée en Chef**.

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Sifflet
- Papier – Crayon
- Fiches de passage pré-numérotées

4- DIVERS

- Pochette plastique pour start-list et plan de parcours
- N° de téléphones importants
- Liaison radio souhaitable sur les points stratégiques
- Plaquelette écritoire

JUGE DE PLATEFORME DE RAVITAILLEMENT

1- REGLEMENTATION

La fonction de **Juge de Plateforme de ravitaillement** est définie par les articles du Règlement Natation Eau Libre FFN suivants :

OWS 3.55 *Etre responsable de la gestion de l'activité ravitaillement et des représentants autorisés des nageurs présents sur la plateforme, en accord avec le règlement FINA.*

Le **Juge au Plateforme de ravitaillement** est au moins **Officiel "B"**

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Recevoir le plan du parcours du **Comité d'Organisation**.
- Recevoir les Fiches de passage pré-numérotées en nombre suffisant du **Comité d'Organisation**.
- Recevoir du **Secrétaire** la "Start List".

2-2. Pendant l'épreuve

Le **Juge à la Plateforme de ravitaillement** est placé sur la plateforme de ravitaillement qui lui est affectée.

- Vérifier les perches de ravitaillement.
(moins de 5m dépliée - pas de fils qui pendent - drapeaux max 20x30cm)
- Veiller au respect du règlement par les nageurs **et** les ravitailleurs.
Prévenir les nageurs par des coups de sifflet et verbalement les ravitailleurs en cas d'infraction
- Informer par écrit (fiche d'infraction) un des **Juges-Arbitres** de toute infraction au règlement dès que possible.
- Organiser, en cas de manque de place, l'accès au bord de la plateforme de ravitaillement pour les ravitailleurs.
- Renseigner les Fiches de passage pré-numérotées pour chaque passage et la donner au **Juge d'Arrivée en Chef**, signée, dès la fin de l'épreuve.
Important : Si l'ordre de passage et/ou le numéro ne peuvent être notés, renseigner quand même la feuille d'enregistrement avec une croix à la place de l'information manquante.

2-3. Après la fin de l'épreuve

- Quitter son poste uniquement après autorisation du **Juge-Arbitre en Chef**.

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Sifflet
- Papier – Crayon
- Fiches de passage pré-numérotées

4- DIVERS

- Pochette plastique pour start-list et plan de parcours
- N° de téléphones importants
- Liaison radio souhaitable
- Tablette écritoire

JUGE DE COURSE

1- REGLEMENTATION

La fonction de **Juge de course** est définie par les articles du Règlement Natation Eau Libre FFN suivants :

- OWS 3.27** *Etre placé dans un bateau d'escorte (quand c'est applicable), désigné par tirage au sort juste avant le départ, pour être capable d'observer, à tout moment, le nageur qui lui a été affecté.*
- OWS 3.28** *S'assurer à tout moment que le Règlement de la compétition est respecté, les infractions étant enregistrées par écrit et signalées à un Juge-Arbitre à la première occasion.*
- OWS 3.29** *Avoir le pouvoir de faire sortir un nageur de l'eau à l'expiration du temps limite fixé par le Juge-Arbitre en Chef.*
- OWS 3.30** *S'assurer que le nageur qui lui est affecté ne prend pas un avantage quelconque ou ne commet pas un acte contraire à l'esprit sportif sur un autre nageur et, si la situation l'exige, ordonner à un nageur de se maintenir à l'écart de tout autre nageur.*

Le **Juge de Course** officie uniquement sur les courses Marathon (plus de 10km)

Il ne peut pas cumuler cette fonction avec celle de pilote de bateau

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Recevoir le plan du parcours du **Comité d'Organisation**

2-2. Pendant l'épreuve

Le **Juge de Course** suit l'épreuve sur le bateau qui lui a été attribué. Il ne peut pas cumuler la fonction de pilote.

- Veiller à l'application du règlement et au respect de l'esprit sportif
Prévenir les nageurs en cas de faute légère : Coups de sifflet
- Informer par écrit (fiche d'infraction) un des **Juges-Arbitres** de toute infraction dès que possible.
- Faire sortir de l'eau son nageur après dépassement du temps limite fixé par le **Juge-Arbitre en Chef** ou sur disqualification prononcée par un **Juge-Arbitre** ou sur décision de course arrêtée (dans ce cas noter sa position relative nageur devant - nageur derrière et si possible endroit du parcours).
- Ne pas rentrer dans l'entonnoir d'arrivée

2-3. Après la fin de l'épreuve

- Quitter le plan d'eau dès l'arrivée du nageur qui lui a été attribué.

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Sifflet.
- Papier – Crayon.
- Plan du parcours.
- Chronomètre.

4- DIVERS

- Liaison radio souhaitable.

ANNONCEUR

1- REGLEMENTATION

La fonction d'**Annonceur** ne fait pas l'objet d'article dans le Règlement Natation Eau Libre FFN.

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Recevoir du **Secrétaire** la "Start List".
- Annoncer régulièrement les heures limite d'engagement.
- Annoncer les temps restants avant le départ en collaboration avec le Commis de Course.
- Faire les appels pour les réunions techniques, sécurité et autres réunions d'organisation.
- Donner toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

2-2. Pendant l'épreuve

- Assurer le commentaire de la course.

2-3. Après la fin de l'épreuve

- Annoncer les résultats.

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Micro (HF de préférence) ou à défaut un porte-voix.
- Dossier de presse.
- Liste des partenaires et des annonceurs.
- Musique.

SECRETAIRE

1- REGLEMENTATION

La fonction de **Secrétaire** est définie par les articles du Règlement Natation Eau Libre FFN suivants :

- OWS 3.53** Enregistrer les forfaits, inscrire les résultats sur les formulaires officiels et tenir les listes, pour les récompenses par équipes, selon ce qui est prévu.
- OWS 3.54** Signaler toute violation du règlement au Juge-Arbitre en Chef sur une fiche signée détaillant l'infraction et la règle enfreinte

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Enregistrer les forfaits.
- Finaliser la "Start-List".
- Faire un rapport oral au **Juge-Arbitre en Chef**.
- Distribuer la "Start-List" au **Juge-Arbitre en Chef**, aux **Juges Arbitres**, au **Juge d'Arrivée en Chef**, aux **Juges de Virage**, aux **Juges de Ponton**, au **Commis de Course**, à l'**Officiel de Sécurité** et à l'**Annonceur**.

2-2. Pendant l'épreuve

- Recevoir et consolider les fiches de temps pré-numérotées et les feuilles d'arrivée.
- Signaler par écrit toutes les infractions constatées au **Juge-Arbitre en Chef**.

2-3. Après la fin de l'épreuve

- Remettre son rapport au de fin de course au **Juge-Arbitre en Chef**.
- Editer les résultats, les soumettre à la signature du **Juge-Arbitre en Chef** puis les transmettre au responsable des remises de récompenses.
- Afficher les résultats.

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Ordinateur.
- Imprimante et moyens de reprographie.

4- DIVERS

- La fonction de **Secrétaire** est généralement tenue par le **Responsable Informatique**.

COMMIS DE COURSE

1- REGLEMENTATION

La fonction de **Commis de Course** est définie par les articles du Règlement Natation Eau Libre FFN suivants :

- OWS 3.47** *Rassembler et préparer les concurrents avant chaque épreuve et s'assurer que des installations correctes de réception sont disponibles à l'arrivée pour tous les concurrents.*
- OWS 3.48** *S'assurer que chaque concurrent est correctement identifié par un numéro de course et que tous les nageurs ont coupé leurs ongles et ne portent pas de bijoux, y compris des montres.*
- OWS 3.49** *S'assurer que tous les nageurs sont présents, dans la zone de rassemblement, à l'heure prévue avant le départ.*
- OWS 3.50** *Tenir les nageurs et les officiels informés du temps restant avant le départ, à intervalles convenables, jusqu'aux cinq dernières minutes avant la course, au cours desquelles des avertissements seront donnés toutes les minutes.*
- OWS 3.51** *S'assurer que tous les vêtements et équipements laissés dans la zone de départ soient transportés dans la zone d'arrivée et gardés en lieu sûr.*
- OWS 3.52** *S'assurer que tous les nageurs sortant de l'eau à l'arrivée ont l'équipement de base nécessaire à leur bien-être, si leurs propres assistants ne sont pas présents à ce moment-là.*

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- S'assurer que les installations d'accueil des concurrents sont prêtes.
- Tenir les nageurs informés du temps restant avant le départ (30mn, 15mn, 10mn, 5mn, 4mn, ..., 1mn).
- Recevoir du **Secrétaire** la "Start List".
- Rassembler les concurrents dans la zone prévue avant le départ
- Vérifier le marquage des nageurs.
- S'assurer qu'ils ne portent pas de bijoux (y compris montre) et ont les ongles -mains et pieds- coupés.
- Compter le nombre de nageurs entrant dans l'eau et en informer l'**Officiel de Sécurité**.
- Remettre son rapport oral au **Juge-Arbitre en Chef**.

2-2. Pendant l'épreuve

- S'assurer du transfert des affaires des nageurs entre la zone de départ et la zone d'arrivée, si nécessaire.
- Réceptionner les nageurs qui abandonnent.
- S'assurer que les nageurs disposent du nécessaire à l'arrivée (collation, couvertures, etc...).

2-3. Après la fin de l'épreuve

- **Continuer de** s'assurer que les nageurs disposent du nécessaire à l'arrivée (collation, couvertures, etc...).
- Remettre son rapport oral de fin de course au **Juge-Arbitre en Chef**.

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

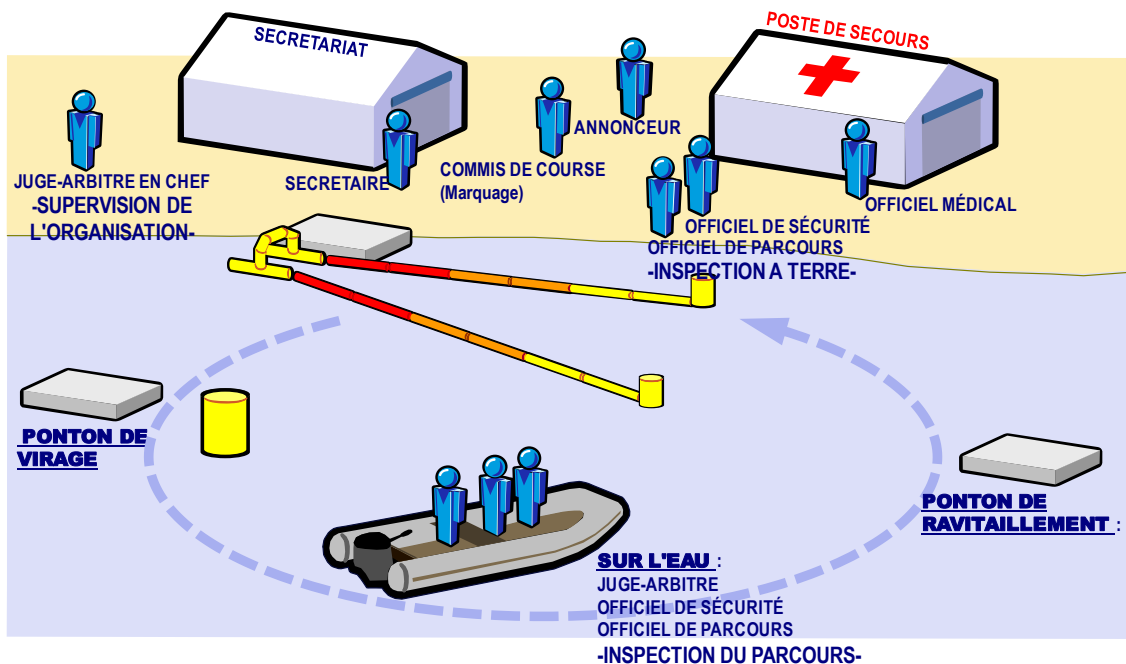
- Feutre très gros format (à fournir aux personnes chargées du marquage)
- Coupe ongles ou des Ciseaux
- Chronomètre

4- DIVERS

- Sono ou porte-voix souhaitable pour annoncer les temps.

LE SITE DE COMPETITION

Position des Officiels au moment de la mise en place du site



Un site de compétition comprend généralement deux espaces : un espace réservé à la course et un espace réservé à l'organisation.

Dans l'espace réservé à l'organisation, on trouve, entre autre, l'accueil, le secrétariat, les vestiaires, le lieu de collation et le poste de secours. L'espace réservé à la compétition est constitué principalement du parcours et de ses accès. L'annonceur participe à l'accueil des nageur en diffusant régulièrement les informations sur la compétition

Les conditions à remplir

La compétition se déroule sur un site aquatique "naturel" (rivière, lac, océan, canal, voire bassin d'aviron). Le site de compétition doit être soumis uniquement à des courants ou à des marées très faibles. L'eau peut être salée ou douce.

La température de l'eau doit être au minimum de 16°C et au maximum de 31°C et la profondeur de 1,40m minimum sur tout le parcours.

La température de l'eau est mesurée 2 heures avant le départ par un Juge-Arbitre au milieu du parcours et à une profondeur de 40cm. Il est accompagné d'un membre de l'organisation et d'un entraîneur.

Tous les aspects médicaux sont sous la responsabilité de l'Officiel Médical.

La sécurité du site, des compétiteurs et du public est sous la responsabilité de l'Officiel de sécurité qui doit veiller à minimiser tous les risques.

Le parcours

Le parcours peut être divisé en 3 zones : la zone départ, le parcours proprement dit et la zone d'arrivée.

C'est l'Officiel de Parcours qui est responsable de l'inspection du parcours avant la course, il est accompagné du Juge-Arbitre en Chef et de l'Officiel de Sécurité.

La zone de départ

Dans la zone de départ, le **Commis de Course** s'assure de la préparation de la chambre d'appel et vérifie le marquage des nageurs. Il s'assure que les nageurs ne portent ni montre, ni bijoux et qu'ils ont les ongles coupés.

Si le départ est plongé, la zone de départ sera constituée d'un ponton fixe suffisamment long pour que puissent s'aligner tous les nageurs.

Si le départ est dans l'eau, une ligne de départ sera matérialisée : corde en l'air, corde sur l'eau, ligne virtuelle entre deux bouées, alignement sous un pont,.... Les nageurs devront s'aligner aux ordres du starter.



Le parcours

Le parcours est constitué d'un ensemble de bouées à contourner. A chaque bouée, une embarcation avec à son bord un **Juge de Virage** sera positionnée en prenant soin de ne pas gêner la visibilité des nageurs.

Lorsque la distance entre deux bouées de changement de direction est trop importante, des bouées directionnelles (de couleur différente) pourront être placées.

Pour rappel, les bouées de changement de direction doivent être passées dans un sens imposé, alors que les bouées directionnelles ne sont qu'indicatives et peuvent être passées d'un côté ou de l'autre aux choix du nageur.

Sur le parcours, on peut aussi avoir un ponton de ravitaillement. (Généralement pour les épreuves de plus de 5km).

La zone d'arrivée



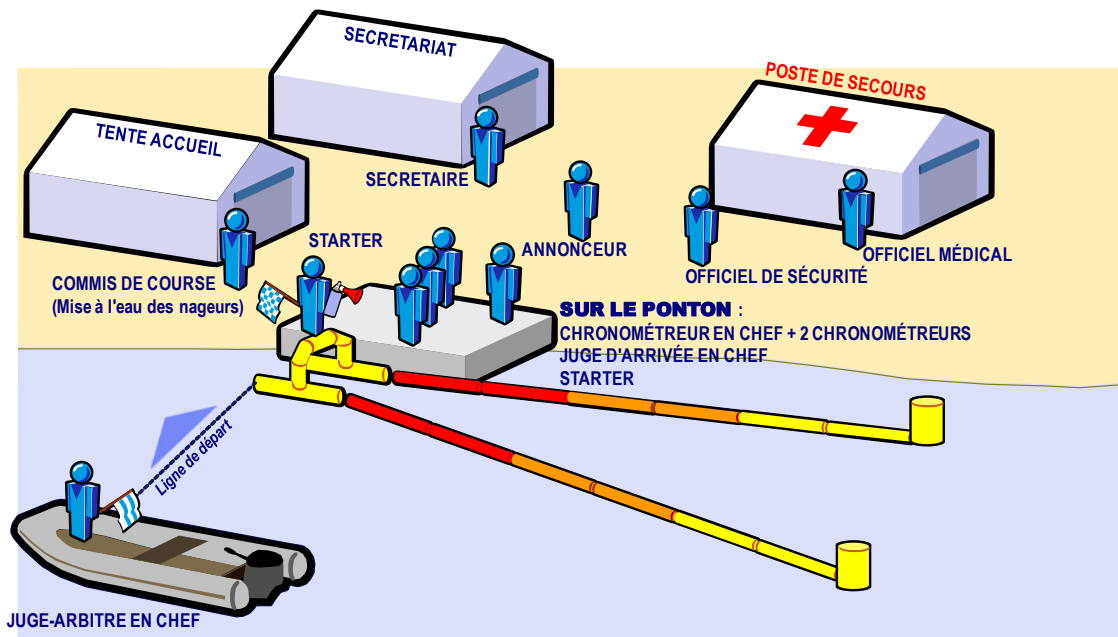
L'approche finale de l'arrivée doit être clairement définie avec des repères de couleur différente, y compris les limites du parcours (cône d'arrivée).

L'arrivée doit être clairement définie et matérialisée par une plaque verticale positionnée à 40/50cm au-dessus de l'eau que les nageurs doivent taper pour être classés.

LE DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Le départ

Position des Officiels au moment du départ



Il faut savoir que si le nombre d'engagés est trop important, le **Juge-Arbitre en Chef** peut décider de décaler le départ des Messieurs et le départ des Dames. Dans ce cas, ce sont les Messieurs qui partent en premier, car ils sont censés aller plus vite que les Dames et donc creuser l'écart.

Dans tous les cas, les courses des Dames et des Messieurs sont des épreuves distinctes qui donneront lieu à 2 classements séparés.

En tant qu'Officiels "B", sont directement concernés lors du départ :

- Les Chronomètres**
- Le Commis de Course**
- L'Annonceur**
- Le Secrétaire**
- Les Juges de Course**

Les **Chronomètres** qui doivent déclencher leur chronomètre lors du départ des Messieurs, puis prendre un temps intermédiaire lors du départ des Dames. (Ceci afin de permettre au secrétariat de rétablir les temps exacts pour les Dames)

Le **Commis de Course** qui devra appeler les Messieurs, puis les Dames dans la zone d'appel pour les deux départs et s'assurer que le temps prévu entre les deux départs soit bien respecté.

Il devra s'assurer que les nageurs ont bien leurs numéro de course marqué sur le haut du dos, les et le dessus des mains, qu'ils ne portent ni bijoux, ni montre et ont les ongles (pieds et mains) coupés.

Le **Commis de Course** doit aussi s'assurer que les nageurs n'ont pas plus d'un maillot (ou combinaison tissu) et de 2 bonnets. Il s'assurera aussi que les nageurs sont graissés raisonnablement.

A partir de la liste de départ (start-list) officielle, le Commis de Course devra faire l'appel, compter les concurrents et vérifier qu'il n'y ait pas de forfaits non déclarés.

Note : Ce comptage à partir de la liste de départ officielle est très important du point de vue de la sécurité. Il permet de savoir exactement le nombre de concurrents qui rentrent dans l'eau

L'**Annonceur** se tient proche du **Commis de Course** pour passer les différentes informations aux nageurs et entraîneurs.

Le **Secrétaire** doit fournir la liste de départ (start-list) officielle au Commis de Course et aux autres officiels avant le départ (idéalement 15mn avant)

Les **Juges de Course** dans le cas, très rare en France, où il y a des bateaux d'escorte, qui doivent surveiller que les bateaux d'escorte attendent leurs nageurs respectifs à l'endroit fixée par l'organisateur et qu'ils respectent le règlement en abordant leurs nageurs par l'arrière.

Tous les autres Officiels sont aussi en poste, même s'ils n'ont pas d'action directe sur le départ.

La procédure de départ

Le départ peut être soit dans l'eau, soit plongé à partir d'un ponton fixe.

Pour un départ dans l'eau, les concurrents sont alignés sur une ligne clairement définie. Cette ligne peut être une corde dans l'eau, au-dessus de l'eau, une ligne entre 2 bouées, ou autres...

Pour un départ plongé, les compétiteurs sont alignés sur un ponton fixe, leur position est tirée au sort par le **Secrétaire**.

La séquence de départ est la suivante :

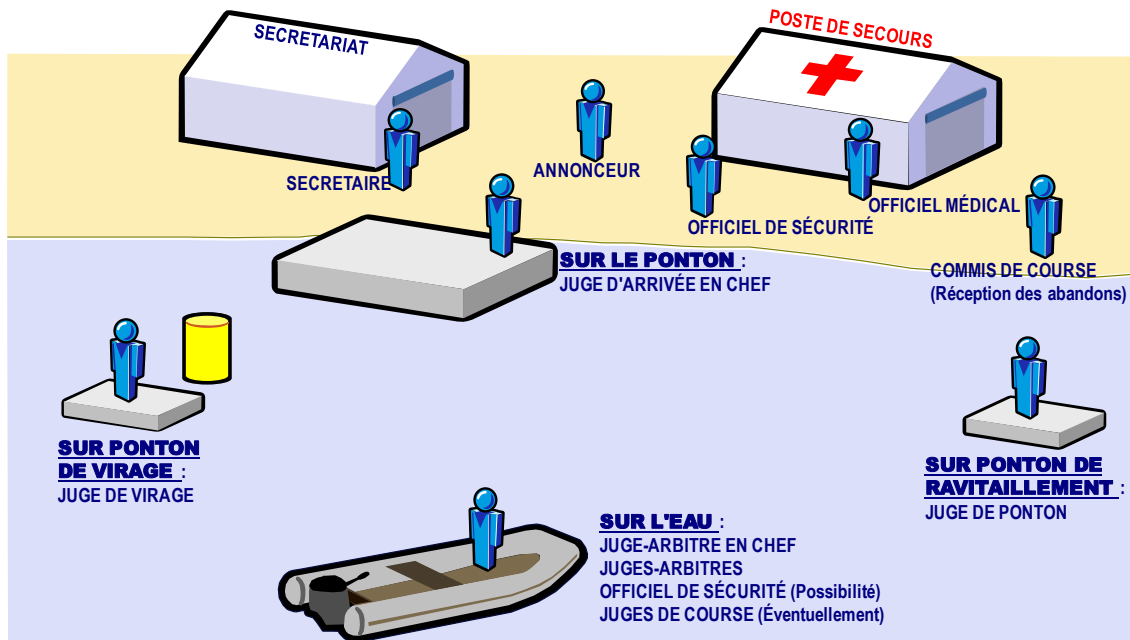
Le Juge-Arbitre en Chef fait aligner les compétiteurs. Quand il estime que les conditions de départ sont remplies, il met les compétiteurs aux ordres du starter en donnant des coups de sifflets brefs et en pointant son drapeau vers le starter.

Lorsque le starter juge que les nageurs sont prêts, il donne l'ordre "A vos marques", puis donne le départ en actionnant le signal sonore –signal audible- (sifflet, pistolet, klaxon, corne de brume,...) et en abaissant son drapeau –signal visible-.



La course

Position des Officiels pendant la course



Les compétitions de Natation Eau Libre sont des épreuves de nage libre.

Tous les nageurs doivent suivre l'ensemble du parcours en respectant les bouées de changement de direction.

En tant qu'Officiels "B", ce sont principalement les Officiels sur l'eau qui sont concernés pendant la course:

- Les Juges de Virage
- Les Juges de Plateforme de ravitaillement
- Les Juges de Course

Mais aussi :

- L'Annonceur
- Le Secrétaire
- Le Commis de Course

Les **Juges de Virage**, en position sur des embarcations à proximité des bouées de virage ou de changement de direction doivent s'assurer du passage correct des bouées. Si un nageur manque involontairement la bouée, le **Juge de Virage** devra l'alerter à coups de sifflet et lui intimer l'ordre de repasser correctement la bouée. Si le nageur s'exécute, pas de problème. S'il refuse de revenir passer la bouée, le **Juge de Virage** doit noter son numéro et en informer au plus vite un Juge-Arbitre présent sur un bateau.

Le **Juge de Virage** a aussi une fonction "Sécurité". Il doit noter l'ordre de passage des nageurs afin de s'assurer que tous les nageurs sont bien passés par sa bouée. S'il ne peut lire le numéro, il faut faire une croix sur la feuille de passage.

Le **Juge de Plateforme de ravitaillement** a des fonctions similaires à celle du **Juge de Virage** pour la surveillance du passage des nageurs à la plateforme de ravitaillement, mais il doit, en plus, s'assurer du respect du règlement lors du ravitaillement et notamment que les nageurs ne s'accrochent pas au ponton, aux perches, etc.... et que les entraîneurs respectent eux-aussi, le règlement : longueur de perche inférieure à 5m, interdiction de lancer du ravitaillement aux nageurs (bouteilles, canette, nourriture solide, etc...) et respect mutuel entre entraîneurs et interdiction de fumer. Il doit aussi veiller à ce que les entraîneurs ne fassent pas usage de sifflets.



En cas de manque de place sur le ponton, Le Juge de plateforme de ravitaillement devra organiser l'accès au bord du ponton en fonction de l'arrivée des nageurs.

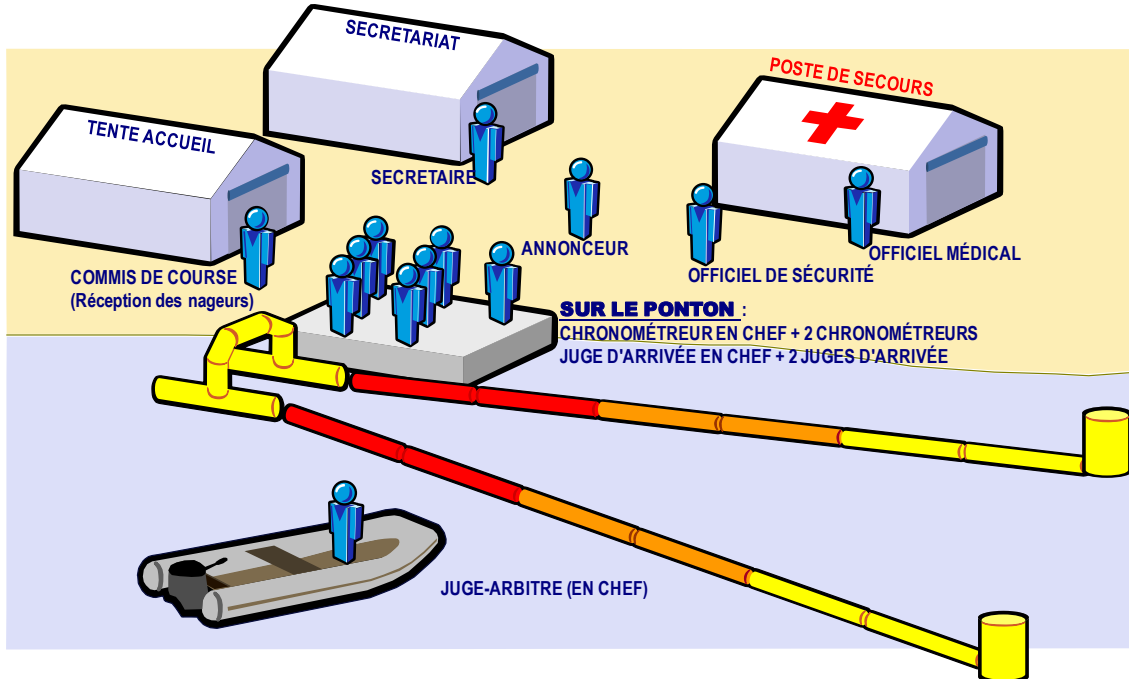
Si la compétition nécessite des bateaux d'escorte (quasiment jamais en France) les **Juges de Course** doivent principalement s'assurer que le nageur ne tire pas avantage du sillage du bateau et que l'entraîneur respecte les règles de ravitaillement (comme sur le ponton).

A terre, l'**Annonceur** informe le public sur le déroulement de la course, le **Commis de Course** réceptionne les abandons et le **Secrétaire** enregistre les événements de course fournis par le Juge d'Arrivée en Chef (abandons, disqualifications, etc...)



L'arrivée

Position des Officiels au moment de l'arrivée



L'arrivée est matérialisée par une plaque verticale (5m de largeur minimum pour les compétitions internationales) que le nageur doit absolument taper pour pouvoir être classé. Un chenal en forme d'entonnoir délimité par des lignes flottantes et deux bouées d'entrée, canalise les nageurs vers cette plaque.

Un dispositif vidéo est positionné pour filmer l'arrivée. Il est utilisé par le Juge-Arbitre en Chef pour identifier et départager les nageurs lors d'une arrivée groupée.

Les nageurs doivent absolument passer entre les deux bouées d'entrée, il est strictement interdit de passer sur ou sous les lignes flottantes.

L'arrivée est filmée pour permettre éventuellement de départager des ex-æquo.

En tant qu'Officiels "B", sont directement concernés lors de l'arrivée :

- Les Chronométrateurs**
- Les Juges d'Arrivée**
- Le Commis de Course**
- L'Annonceur**
- Le Secrétaire**

Les **Chronométrateurs** se positionnent au plus près de la plaque d'arrivée, dans le prolongement de celle-ci. Chaque **Chronométrateur** prend les temps de tous les nageurs en appuyant sur le bouton de temps intermédiaire. Tous les 10 ou 15 nageurs, ils donnent leurs feuilles de temps au **Chronométrateur en Chef** qui les regroupe et les transmet au **Juge d'Arrivée en Chef** pour qu'il consolide le classement.

Les **Juges d'Arrivée** se positionnent au plus près de la plaque d'arrivée, dans le prolongement de celle-ci. Chaque **Juge d'Arrivée** note les numéros de tous les nageurs, s'il ne peut lire le numéro, il fait une croix pour montrer qu'un nageur non identifié est arrivé. Tous les 10 ou 15 nageurs, ils donnent leurs feuilles d'arrivée au **Juge d'Arrivée en Chef** qui les regroupe établit le classement et le transmet au **Secrétaire** pour enregistrement.

Le **Secrétaire** enregistre les fiches de classement du **Juge d'Arrivée en Chef** et édite le classement final.

Les résultats, doivent mentionner :

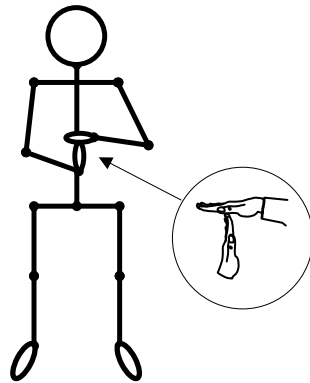
- La PLACE
- Le NOM et le PRENOM du nageur
- L'ANNEE de NAISSANCE (éventuellement la catégorie d'âge)
- Le CLUB et/ou le PAYS
- Le TEMPS ou les mentions :
 - DNS (Do Not Start) = Forfait
 - DNF (Do Not Finish) = Abandon
 - OOT (Out Of Time) = Hors délais
 - DISQ = Disqualifié
- Les POINTS (éventuellement):
- La SIGNATURE du JUGE-ARBITRE EN CHEF

Le **Commis de Course** se positionne derrière l'arrivée pour s'assurer que les nageurs ne manquent de rien.

L'**Annonceur** fait vivre l'arrivée au public.

Après l'arrivée

Les Officiels doivent rester en poste jusqu'à ce que le **Juge-Arbitre en Chef** annonce la fin officielle de la course par le geste suivant :



Les **Chronométrateurs** doivent attendre que le **Chronométrateur en Chef** leur donne l'ordre pour arrêter les chronomètres.

Le **Secrétaire** remet son rapport au **Juge-Arbitre en Chef** et lui fait signer le classement.

Le **Commis de Course** s'assure que les nageurs disposent du nécessaire et remet son rapport au **Juge-Arbitre en Chef**.

3-2. OFFICIEL "A"

Outre les connaissances attendues d'un Officiel "B", un Officiel "A" doit avoir une connaissance complète du règlement, des responsabilités des différents postes qu'il est à même d'occuper et être en mesure d'intervenir sur le déroulement de l'épreuve.

LES POSTES D'OFFICIELS "A"

JUGE ARBITRE EN CHEF

1- REGLEMENTATION

La fonction de **Juge-Arbitre en Chef** est définie par les articles du Règlement de la Natation Eau Libre FFN suivants :

- OWS 3.1** *Contrôler et exercer pleinement l'autorité sur tous les officiels, approuver leurs affectations et leur donner des instructions sur toutes les fonctions ou les règlements spéciaux relatifs à la compétition. Le Juge-Arbitre Chef doit faire appliquer tous les règlements et toutes les décisions de la FINA et décider de toutes les questions concernant l'organisation effective de la compétition, dont les modalités ne sont pas définies en un autre point de ce Règlement.*
- OWS 3.2** *Avoir autorité pour intervenir dans la compétition à n'importe quel moment pour s'assurer que le Règlement de la FINA est observé.*
- OWS 3.2.1** *En cas de conditions dangereuses mettant en péril la sécurité des nageurs et des officiels, en accord avec l'Officiel de Sécurité, arrêter la course.*
- OWS 3.3** *Juger toutes les réclamations relatives à la compétition en cours.*
- OWS 3.4** *Prendre une décision dans des cas où la décision des juges à l'arrivée et les temps enregistrés ne concordent pas.*
- OWS 3.5** *Signaler aux nageurs en levant le drapeau et en donnant de brefs coups de sifflet, que le départ est imminent et lorsqu'il est satisfait à cet égard, indiquer, en pointant le drapeau vers le starter, que la compétition peut commencer.*
- OWS 3.6** *Disqualifier tout nageur pour toute infraction au Règlement qu'il observe personnellement ou qui lui est signalée par d'autres officiels autorisés.*
- OWS 3.7** *S'assurer que tous les officiels nécessaires à la conduite d'une compétition sont à leurs postes respectifs. Il peut nommer des remplaçants pour les absents, ou pour ceux qui sont incapables de remplir leurs obligations ou qui se révèlent incompetents. Il peut nommer d'autres officiels s'il le juge nécessaire.*
- OWS 3.8** *Recevoir avant le début de la course et à la fin de la course tous les rapports du Commis de Course, du Secrétaire, de l'Officiel de Parcours et de l'Officiel de Sécurité pour s'assurer que tous les nageurs soient recensés à l'arrivée.*

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Etre présent à la réunion technique
(Pour certaines compétitions, la réunion technique a lieu la veille, un briefing d'avant course est organisé le jour même)
- 2 heures avant la course, avec un membre de l'organisation et un entraîneur désigné lors de la réunion technique vérifier la température de l'eau au milieu du parcours et à 40cm de profondeur (celle –ci doit être de 16° minimum)

- En accord avec le Comité de Direction, valider les affectations des officiels
- 15mn avant le départ, recevoir le contenu des rapports du **Commis de Course**, de l'**Officiel de Sécurité** et de l'**Officiel de Parcours**.
- Vérifier le parcours avec l'**Officiel de Parcours** et l'**Officiel de Sécurité + le Délégué** (si présent)
- Recevoir le plan du parcours du **Comité d'Organisation**
- Recevoir du **Secrétaire** la "Start List".

2-2. Pendant l'épreuve

Le **Juge Arbitre en Chef** suit l'épreuve sur un bateau mis à sa disposition avec un pilote.

- Signaler aux nageurs, par de brefs coups de sifflet, l'imminence du départ et transmettre la responsabilité du départ au **Starter**.
- Veiller à l'application du règlement.
Prévenir les nageurs en cas de faute légère : Coups de sifflet
Avertir les nageurs en cas de faute avérée : Carton jaune + Numéro du Nageur
Disqualifier les nageurs en cas de faute lourde ou de faute avérée renouvelée : Carton Rouge + Numéro du Nageur.
- Enregistrer les abandons

2-3. Après la fin de l'épreuve

- S'assurer qu'il n'y a plus de nageurs dans l'eau et déclarer la course finie.
- Recevoir du **Secrétaire** les résultats et classements les vérifier avec le **Juge à l'Arrivée en Chef** et les signer.
- Juger toute réclamation éventuelle.

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Tenue vestimentaire distinctive
- Thermomètre
- GPS (fourni par l'organisation)
- Règlement FINA en Français et en Anglais si épreuve internationale
- Mégaphone éventuellement ou porte voix
- Sifflet
- Chronomètre
- Numéros + Cartons Rouge et Jaune
- Papier - Crayon
- Liaison radio
- Drapeau (si possible de couleur différente de celui du **Starter**)

4- DIVERS

- Pochette plastique pour start-list et plan de parcours
- N° de téléphones importants

JUGE ARBITRE

1- REGLEMENTATION

La fonction de **Juge-Arbitre** est définie par les articles du Règlement de la Natation Eau Libre FFN suivants :

- OWS 3.9** Avoir autorité pour intervenir dans la compétition à n'importe quel moment pour s'assurer que le Règlement de la FINA est observé.
- OWS 3.10** Disqualifier tout nageur pour toute infraction au Règlement qu'il observe personnellement.

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- S'assurer de la mise en place complète du jury
- Recevoir le plan du parcours du **Comité d'Organisation**
- Recevoir du **Secrétaire** la "Start List".

2-2. Pendant l'épreuve

Le **Juge Arbitre** suit l'épreuve sur un bateau mis à sa disposition avec un pilote.

- Veiller à l'application du règlement.
Prévenir les nageurs en cas de faute légère : Coups de sifflet
Avertir les nageurs en cas de faute avérée : Carton jaune + Numéro du Nageur
Disqualifier les nageurs en cas de faute lourde ou de faute avérée renouvelée : Carton Rouge + Numéro du Nageur.

2-3. Après la fin de l'épreuve

- Attendre que le **Juge Arbitre en Chef** déclare l'épreuve terminée avant de quitter le plan d'eau.

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Tenue vestimentaire distinctive
- Règlement FINA en Français et en Anglais si épreuve internationale
- Sifflet
- Chronomètre
- Numéros + Cartons Rouge et Jaune
- Papier - Crayon
- Liaison radio

4- DIVERS

- Pochette plastique pour start-list et plan de parcours
- N° de téléphones importants

JUGE D'ARRIVEE EN CHEF

1- REGLEMENTATION

La fonction de **Juge d'Arrivée en Chef** est définie par les articles du Règlement Natation Eau Libre FFN suivants :

OWS 3.19 *Attribuer une place à chaque juge d'Arrivée.*

OWS 3.20 *Enregistrer et communiquer à tous les Juges toute décision reçue des Juges-Arbitres pendant la compétition.*

OWS 3.21 *Rassembler après chaque course les feuilles de résultats signées par chaque juge à l'Arrivée et établir les résultats et le classement qui seront directement remis au Juge-Arbitre en Chef.*

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Recevoir les feuilles d'arrivée en nombre suffisant du **Comité d'Organisation**.
- Recevoir du **Secrétaire** la "Start List".

2-2. Pendant l'épreuve

Le **Juge à l'Arrivée en Chef** se place dans l'alignement, ou au-dessus, de la plaque d'arrivée.

- A chaque arrivée enregistrer le numéro correspondant à l'ordre d'arrivée sur les fiches d'arrivée pré-numérotées

Important : *Si l'ordre d'arrivée et/ou le numéro ne peuvent être notés, transmettre quand même la feuille d'arrivée avec une croix à la place de l'information manquante.*

- Etablir le classement de l'épreuve et le remettre au **Juge-Arbitre en Chef**

Note : *Les feuilles d'arrivée seront transmises toutes 10/15 arrivées au **Secrétaire**.*

2-3. Après la fin de l'épreuve

Rien

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Crayon à papier
- Fiches d'arrivée pré numérotées

STARTER

1- REGLEMENTATION

La fonction de **Starter** est définie par les articles du Règlement Natation Eau Libre FFN suivants :

OWS 3.11 Donner le départ de la course en conformité avec l'article OWS4 après le signal du Juge-Arbitre en Chef.

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Vérifier le bon fonctionnement de l'émetteur de son qui servira au départ.
- **Etre présent à la réunion technique** pour préciser la procédure de départ

2-2. Pendant l'épreuve

Le Starter se place dans l'alignement de la ligne de départ, face au **Juge-Arbitre en Chef** et de manière à être visible par l'ensemble des nageurs.

- Annoncer l'imminence du départ par le commandement "**A vos marques**"
- Donner le départ en abaissant, bras tendu, le drapeau et en émettant simultanément un signal audible dès qu'il estime que les nageurs sont prêts.

Remarque : lorsque le départ est plongé à partir d'une plateforme (nageurs alignés dans l'ordre attribué par le tirage au sort) le signal du départ sera précédé du commandement "**A vos marques**" (les nageurs doivent se positionner avec au moins un pied en avant de la plateforme).

2-3. Après la fin de l'épreuve

Rien

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Drapeau (si possible de couleur différente de celui du **Juge-Arbitre en Chef**)
- Tenue vestimentaire distinctive
- Emetteur de son (sifflet, corne de brume, klaxon,...)

CHRONOMETREUR EN CHEF

1- REGLEMENTATION

La fonction de **Chronométrateur en Chef** est définie par les articles du Règlement Natation Eau Libre FFN suivants :

- OWS 3.12** Affecter au moins trois chronométrateurs à leurs positions pour le départ et l'arrivée.
- OWS 3.13** S'assurer qu'un contrôle de l'heure est effectué pour permettre à toutes les personnes de synchroniser leurs chronomètres avec les pendules donnant le temps officiel 15 minutes avant l'heure du départ.
- OWS 3.14** Recevoir de chaque chronométrateur une carte indiquant le temps enregistré pour chaque nageur, et, si nécessaire, contrôler leurs chronomètres.
- OWS 3.15** Enregistrer ou vérifier pour chaque nageur le temps officiel sur la carte.

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Vérifier le bon fonctionnement des chronomètres.
- Synchroniser les chronomètres avec les pendules donnant le temps officiel 15mn avant le départ.
- Recevoir les fiches de temps pré numérotées en nombre suffisant du **Comité d'Organisation**

2-2. Pendant l'épreuve

Le **Chronométrateur en Chef** se place dans l'alignement, ou au-dessus, de la plaque d'arrivée.

- Recevoir les fiches de temps des **Chronométrateurs**.
- Enregistrer le temps officiel et transmettre les fiches de temps au **Juge d'Arrivée en Chef**.

Note : Les temps seront regroupés sur des fiches de 10/15 relevés avant d'être transmises au **Juge d'Arrivée en Chef**.

2-3. Après la fin de l'épreuve

- Donner l'ordre d'arrêt des chronomètres dès que le **Juge-Arbitre en Chef** déclare la course finie.

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Chronomètre à enregistrement et imprimante pour épreuves des Championnats de France et épreuves internationales, rouleau papier et piles chronomètre et piles imprimante. A minima un chronomètre traditionnel.
- Tablettes écrites
- Fiches de temps pré-numérotées
- Crayon à papier

JUGE DE COURSE EN CHEF

1- REGLEMENTATION

La fonction de **Juge de course en Chef** est définie par les articles du Règlement Natation Eau Libre FFN suivants :

OWS 3.24 Confirmer à chaque Juge de Course son bateau d'escorte et lui préciser sa fonction.

OWS 3.25 Enregistrer et communiquer toute décision reçue des Juges-Arbitres pendant la compétition.

OWS 3.26 Rassembler après la course les feuilles d'observation signées de chaque Juge de Course et les transmettre immédiatement au Juge-Arbitre en Chef.

Le **Juge de Course en Chef** officie uniquement sur les courses Marathon (plus de 10km). Il accompagne également un nageur comme les autres **Juges de Course**.

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Recevoir le plan du parcours du **Comité d'Organisation**.
- Recevoir du **Secrétaire** la "Start List".

2-2. Pendant l'épreuve

Le **Juge de Course en Chef** suit l'épreuve sur le bateau qui lui a été attribué, avec un pilote.

- Veiller à l'application du règlement et au respect de l'esprit sportif
Prévenir les nageurs en cas de faute légère : Coups de sifflet
- Informer le **Juge-Arbitre** de toute infraction dès que possible.
- Faire sortir de l'eau son nageur après dépassement du temps limite fixé par le **Juge-Arbitre en Chef** ou sur disqualification prononcée par un **Juge-Arbitre** ou sur décision de course arrêtée (dans ce cas noter sa position relative nageur devant - nageur derrière et si possible endroit du parcours).
- Ne pas rentrer dans l'entonnoir d'arrivée

2-3. Après la fin de l'épreuve

- Quitter le plan d'eau dès l'arrivée du nageur qui lui a été attribué.

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Sifflet.
- Papier – Crayon.
- Plan du parcours.
- Chronomètre.

4- DIVERS

- Liaison radio souhaitable.

OFFICIEL DE SECURITE

1- REGLEMENTATION

La fonction d'**Officiel de Sécurité** est définie par les articles du Règlement Natation Eau Libre FFN suivants :

- OWS 3.34** *Etre responsable devant le juge-arbitre en Chef de tous les aspects de la sécurité liés à l'organisation de la compétition.*
- OWS 3.35** *Vérifier que le parcours entier, y compris en particulier les zones de départ et d'arrivée, sont sûrs, adéquats et libres de tout obstacle.*
- OWS 3.36** *S'assurer qu'il y ait suffisamment d'embarcations de secours avec la puissance nécessaire pour assurer une totale sécurité aux bateaux d'escorte.*
- OWS 3.37** *Distribuer à tous les nageurs avant les compétitions une carte des marées et des courants indiquant clairement l'heure de changement de marée pendant la course et montrant l'effet des marées ou du courant sur la progression d'un nageur pendant la course.*
- OWS 3.38** *En collaboration avec le médecin officiel, prévenir le juge-arbitre en Chef si, à son avis, les conditions ne sont pas suffisantes pour assurer le bon déroulement de la compétition, et effectuer des recommandations pour la modification du parcours ou l'organisation de la compétition.*

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Vérifier les zones de départ et d'arrivée
- Reconnaître et vérifier le parcours avec le **Juge-Arbitre en Chef**, l'**Officiel de Parcours** et le **Délégué**
- Vérifier la mise en place du dispositif de sécurité.
- Tenir une réunion de sécurité avec l'ensemble des participants au dispositif de sécurité (Médecin, Secours à terre et sur l'eau, kayacs, etc...) au moins une heure avant le départ.
- Si nécessaire distribuer aux participants une fiche signalant les dangers particuliers (marées, courants, obstacles, etc...).
- Recevoir du **Secrétaire** la "Start List".
- Remettre son rapport oral au **Juge-Arbitre en Chef** au moins 15mn avant le départ de la course.
- Attribuer un N° aux bateaux du dispositif de sécurité.

2-2. Pendant l'épreuve

L'**Officiel de Sécurité** suit l'épreuve à terre

- Coordonner l'ensemble du dispositif de sécurité
- S'assurer auprès des **Juges au Virage** du passage de tous les concurrents
- Noter les abandons et vérifier, auprès du **Commis de Course**, le retour à terre des concurrents qui abandonnent.
- Informer les participants au dispositif de sécurité de tout incident.
- S'assurer du bon état de santé des nageurs à l'arrivée.
- S'assurer, toutes les heures, que la température de l'eau reste dans les règles (entre 16°C et 31°C).

2-3. Après la fin de l'épreuve

- Informer le **Juge-Arbitre en Chef** de l'arrivée du dernier concurrent
- Remettre son rapport oral de fin de course au **Juge-Arbitre en Chef**.

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Papier – Crayon
- Liaison radio

4- DIVERS

- Pochette plastique pour start-list et plan de parcours
- N° de téléphones importants

OFFICIEL MEDICAL

1- REGLEMENTATION

La fonction d'**Officiel Médical** est définie par les articles du Règlement Natation Eau Libre FFN suivants :

- OWS 3.39** *Etre responsable devant le Juge-Arbitre en Chef de tous les aspects médicaux liés à la compétition et aux concurrents.*
- OWS 3.40** *Informers les autorités médicales locales de la nature de la compétition et s'assurer que les blessés peuvent être évacués vers les centres médicaux à la première occasion.*
- OWS 3.41** *En collaboration avec l'Officiel de Sécurité, aviser le Juge-Arbitre en Chef si, à son avis, les conditions ne conviennent pas au déroulement de la compétition, et faire des recommandations pour la modification du parcours ou l'organisation de la compétition.*

L'**Officiel Médical** n'est pas nécessairement **Officiel fédéral**

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Participer à la réunion de sécurité avec l'ensemble des participants au dispositif de sécurité.
- Etablir le protocole d'intervention avec les moyens de secours à terre et sur l'eau.

2-2. Pendant l'épreuve

L'**Officiel Médical** suit l'épreuve à terre ou sur l'eau

- Coordonner le dispositif d'intervention.

2-3. A la fin de l'épreuve

Vérifier qu'un membre de l'équipe médicale est présent à la sortie de l'eau pour s'assurer du bon état de santé des participants

2-4. Après la fin de l'épreuve

S'assurer que tous les nageurs en difficulté ont bien reçu les soins nécessaires et sont en mesure de rejoindre les vestiaires ou les douches sans problème

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Papier – Crayon.
- Liaison radio avec les équipes de secours à terre et sur l'eau.
- Téléphone portable.

4- DIVERS

- Pochette plastique pour plan de parcours.
- N° de téléphones importants.

OFFICIEL DE PARCOURS

1- REGLEMENTATION

La fonction d'**Officiel de Parcours** est définie par les articles du Règlement Natation Eau Libre FFN suivants :

- OWS 3.42** *Etre responsable devant le Comité de Direction de l'inspection correcte du parcours.*
- OWS 3.43** *S'assurer que les zones de départ et d'arrivée sont signalées correctement et que tout l'équipement a été parfaitement installé et, le cas échéant, est en état de marche.*
- OWS 3.44** *S'assurer que tous les points de virage du parcours sont correctement signalés et dotés en personnel avant le début de la compétition.*
- OWS 3.45** *Avec le Juge-Arbitre en Chef et l'Officiel de Sécurité, inspecter le parcours et les repères avant le début de la compétition.*
- OWS 3.46** *S'assurer que les Juges de Virage sont en place avant le départ de la compétition et en référer aux Juges-Arbitres.*

2- MISSIONS

2-1. Avant le début de l'épreuve

- Recevoir le plan de parcours du Comité d'Organisation.
- Vérifier les zones de départ et d'arrivée.
- Reconnaître et vérifier le parcours avec le **Juge-Arbitre en Chef**, l'**Officiel de Parcours** et le **Délégué**.
- Vérifier la mise en place du dispositif de sécurité.
- S'assurer de la mise en place des **Juges de Virage**.
- Tenir une réunion de sécurité avec l'ensemble des participants au dispositif de sécurité (Médecin, Secours à terre et sur l'eau, kayaks, etc...) au moins une heure avant le départ.
- Si nécessaire distribuer aux participants une fiche signalant les dangers particuliers (marées, courants, obstacles, etc...).

2-2. Pendant l'épreuve

L'**Officiel de Parcours** suit l'épreuve à terre

- Tenir à disposition le matériel de recharge.
- Vérifier avant l'arrivée des nageurs que le dispositif d'arrivée n'a pas subi de modification.
- Remettre son rapport oral au de fin de course au **Juge-Arbitre en Chef**.

2-3. Après la fin de l'épreuve

- Pourvoir à la récupération du matériel ayant servi à établir le parcours.

3- MATERIEL MINIMUM IMPERATIF

- Pochette plastique pour plan de parcours.
- Papier – Crayon.
- Liaison radio.

LE SITE DE COMPETITION

Avant la compétition, il est nécessaire de s'assurer que le Cahier des Charges pour l'organisation d'une compétition de natation en Eau Libre est bien respecté.

En tant qu'Officiels "A", sont directement concernés lors du départ :

Le Juge-Arbitre en Chef
Les Juges-Arbitres
L'Officiel de Sécurité
L'Officiel de Parcours
L'Officiel Médical

Les conditions à remplir

Comme la compétition se déroule sur un site aquatique "naturel" il est nécessaire d'inspecter l'ensemble de la zone de compétition et de s'assurer qu'il n'y a pas de dangers cachés. C'est le rôle de l'**Officiel de Sécurité**. Il devra aussi prendre connaissance du certificat de qualité de l'eau que doit lui présenter l'Organisateur.

Il faut s'assurer que la température de l'eau est bien comprise entre 16°C et 31°C à 40cm de profondeur, c'est un **Juge-Arbitre** qui va le vérifier, au milieu du parcours et 2 heures avant le départ, accompagné d'un représentant de l'organisation et d'un entraîneur représentant des sportifs.

L'**Officiel Médical** va faire le point avec les équipes de secours de la bonne mise en place du plan d'organisation des secours.

Le **Juge-Arbitre en Chef** assure la coordination de l'ensemble de son jury.

Le parcours est vérifié par l'**Officiel de Parcours**. Quand il estime que la mise en place est correcte, il organise la reconnaissance avec le **Juge-Arbitre en Chef** et l'**Officiel de Sécurité**.

LE DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Le départ

En tant qu'Officiels "A", sont directement concernés lors du départ :

Le Juge-Arbitre en Chef
Le Starter
Le Chronométrateur en Chef
Le Juge d'Arrivée en Chef

Juste avant le départ, pendant l'appel des nageurs, un **Juge-Arbitre** vient assister le **Commis de Course** pour s'assurer que les combinaisons des nageurs sont réglementaires.

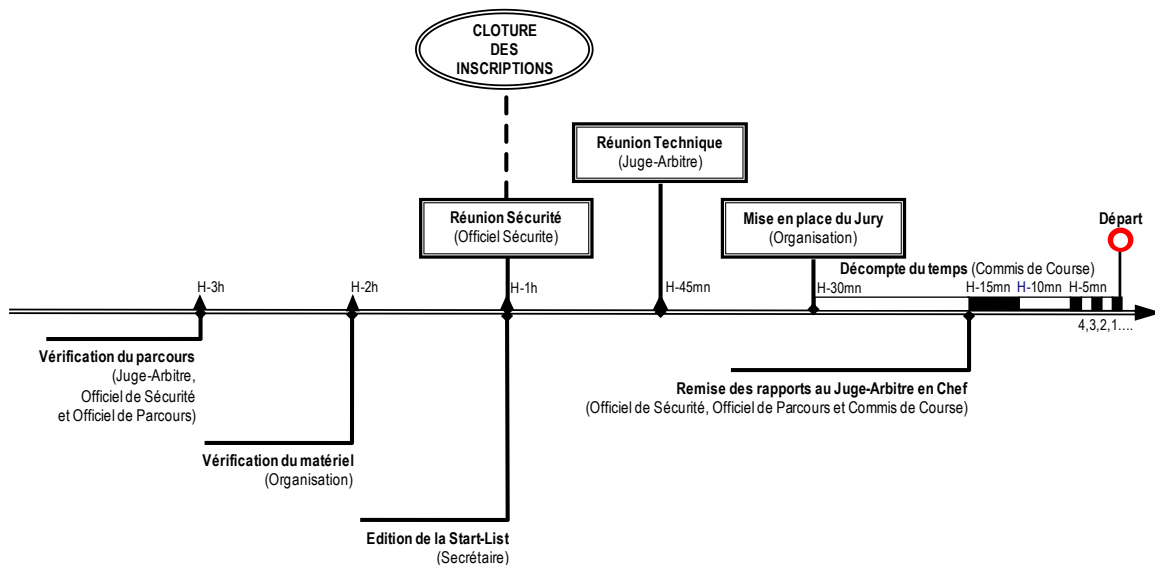
Avant le départ, le **Chronométrateur en Chef** réunit ses chronométrateurs et s'assure du bon fonctionnement des chronomètres et les synchronise avec le système de chronométrage automatique lorsqu'il y en a un.

Le **Juge-Arbitre en Chef** prend connaissance auprès du **Secrétaire** du nombre définitif d'engagés et décide ou non de décaler le départ des Messieurs de celui des Dames. Dans ce cas, ce sont les Messieurs qui partent en premier.

Au moins trois-quarts d'heure avant le départ, le **Juge-Arbitre en Chef** tient une Réunion Technique avec les compétiteurs. Cette réunion permet de présenter le parcours et les conditions de courses (température, marées, courants, etc...), de préciser le dispositif de sécurité et d'accompagnement des nageurs, de rappeler les points spécifiques du règlement, les règles de sécurité et donner toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la compétition.

De leur côté, l'**Officiel de sécurité** et l'**Officiel médical** regroupent l'ensemble des participants au dispositif de sécurité (médecin, sauveteurs, secouristes, kayaks, ...) pour partager le plan d'organisation des secours et préciser les rôles de chacun.

A l'issue de ces réunions, et environ une demi-heure avant le départ, l'ensemble du jury est mis en place.



La procédure de départ

Pour le départ, idéalement le **Juge-Arbitre en Chef** et le **Starter** doivent être l'un en face de l'autre. Le **Juge Arbitre en Chef** ordonne aux nageurs de se mettre en place. Soit alignés sur la ligne de départ, soit aux positions –qui leur ont été attribuées sur le ponton.

Pour rappel : Pour les départs plongés, chaque nageur se voit attribuer une place par tirage au sort. Pour les départs en ligne - sauf règlement spécifique à l'épreuve- les nageurs se positionnent dans l'alignement de la ligne de départ sans ordre imposé.

Lorsque le **Juge-Arbitre en Chef** estime que les nageurs sont en position il les met aux ordres du **Starter** en pointant son drapeau vers ce dernier et en donnant de brefs coups de sifflets.

Quand il estime les nageurs prêts, le **Starter** lève son drapeau et donne le commandement "**A vos marques**", puis il donne le départ en abaissant le drapeau et en actionnant l'émetteur sonore du départ (sifflet, corne de brume, pistolet....)

Note : Il faut éviter d'utiliser des drapeaux rouge ou jaune pour le départ, d'autant que le Juge-Arbitre en Chef peut avoir besoin de les utiliser en cas de départ volé..

La course

En tant qu'Officiels "A", sont directement concernés lors de la course :

Le Juge-Arbitre en Chef
Les Juges-Arbitres
Le Juge d'Arrivée en Chef
L'Officiel de Sécurité

Le **Juge-Arbitre en Chef** définit avec ses **Juges-Arbitre** la stratégie de suivi de la course.. Ils suivent les nageurs en bateau et veillent au respect du règlement.

Lorsque le **Juge-Arbitre en Chef** ou les **Juges-Arbitres** estiment qu'un nageur, par lui-même ou par l'intermédiaire de son représentant désigné, ou de son bateau d'escorte, tire avantage par violation du règlement ou en ayant un contact intentionnel avec un autre nageur, la procédure suivante sera appliquée :

1ère infraction :

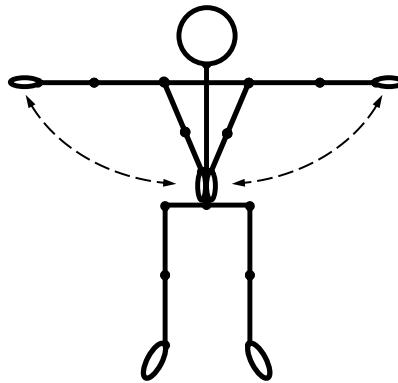
Un drapeau jaune et une carte portant le numéro du nageur seront levés pour signaler et informer le nageur qu'il viole le Règlement.

2ème infraction :

Un drapeau rouge et une carte portant le numéro du nageur seront levés par le Juge-Arbitre (OWS 3.6) pour signaler et indiquer au nageur qu'il viole une seconde fois le Règlement. Le nageur est alors disqualifié. Il doit quitter l'eau immédiatement et être placé dans un bateau d'escorte, et ne plus prendre part à la compétition.

Dans le cas où un **Juge-Arbitre** estime qu'une action d'un nageur ou d'un bateau d'escorte est jugée "**contraire à l'esprit sportif**", celui-ci pourra disqualifier immédiatement le nageur concerné.

Avant d'en arriver à la procédure de disqualification, les Juges-Arbitre avertissent par coup de sifflet et demandent aux nageurs de s'écarter par le geste suivant :



Durant la compétition, le **Juge d'Arrivée en Chef**, note l'ensemble des événements de courses et l'heure transmis par les **Juges-Arbitres** et en particulier les cartons rouge et jaune.

Pendant toute la durée de la course, l'**Officiel de sécurité** devra surveiller la température de l'eau environ toutes les heures.



L'arrivée

En tant qu'Officiels "A", sont directement concernés lors de l'arrivée :

Le Juge-Arbitre en Chef
Les Juges-Arbitres
Le Chronométrateur en Chef
Le Juge d'Arrivée en Chef

A l'approche de l'arrivée des premiers concurrents, le jury d'Arrivée se met en place. Le **Juge-Arbitre en Chef** délègue un **Juge-Arbitre** pour superviser l'arrivée et s'assurer qu'elle se déroule sans incidents.



Le **Chronométrateur en Chef** et les **Chronométrateurs** se positionnent au plus près de la plaque d'arrivée, dans le prolongement de celle-ci. Chaque **Chronométrateur** prend les temps de tous les nageurs. Tous les 10 ou 15 nageurs, le **Chronométrateur en Chef** regroupe les fiches de temps pré-numérotées et les transmet au **Juge d'Arrivée en Chef** pour qu'il consolide le classement.

Tous les 10 ou 15 nageurs le **Juge d'Arrivée en Chef** regroupe les fiches d'arrivée, établit le classement qu'il consolide avec les temps. Il transmet l'ensemble au **Secrétaire** pour enregistrement.

Les délais de fin de course

Un délai de fin de course est appliqué pour limiter les compétitions dans le temps. Le règlement FINA fixe la limite à 15mn pour 5km et au prorata de la distance réelle avec un maximum de 120mn après l'arrivée du premier concurrent. (e.g. pour 7,5km = 5km + 2,5km délai = 15mn + 15mn/2 = 22 mn 30s.).

Les concurrents qui ne finissent pas la course dans les limites de temps doivent être sortis de l'eau, sous réserve que le **Juge-Arbitre en Chef** peut autoriser un concurrent hors des limites de temps à terminer la course mais non à participer au classement et à l'attribution de points ou prix distribués

En France, les délais de fin course pour les compétitions officielles FFN sont de 30mn pour 5km, 45mn pour 10km et 75mn pour 25km.

La fin de course

Lorsque le dernier nageur est arrivé, le **Juge-Arbitre en Chef** annonce la fin officielle de la course.

Après l'arrivée

En accord avec le **Juge d'Arrivée en Chef**, lorsqu'ils seront édités par le **Secrétaire**, le **Juge-Arbitre en Chef** signe les résultats.

Dès la fin de course proclamée par le **Juge-Arbitre en Chef**, le **Chronométrateur en Chef** peut donner l'ordre d'arrêter les chronomètres et les officiels peuvent quitter leurs postes.

L'**Officiel de Sécurité** informe le **Juge-Arbitre en Chef** que l'ensemble des nageurs sont arrivés.

L'**Officiel de Parcours** supervise le démontage du parcours et s'assure du retour de l'ensemble du matériel à terre.

L'**Officiel Médical** s'assure de la bonne santé de tous les nageurs et qu'ils peuvent rejoindre la collation et les vestiaires. S'il le juge utile, il peut décider de les maintenir en observation au poste de secours, voire appeler les services de secours locaux (SDIS, SAMU,...) si leur état le nécessite.

Dans la mesure du possible, l'ensemble du Jury assiste à la remise des récompenses.

Une fois la compétition terminée, le **Juge-Arbitre en Chef** réunit son jury pour un débriefing de la compétition.

Procédure d'urgence

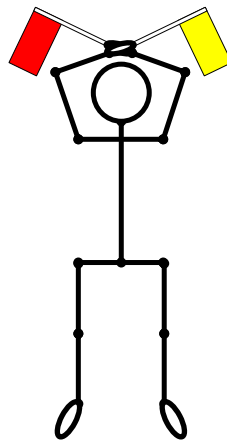
En cas d'évènement imprévu mettant en danger les concurrents, le **Juge-Arbitre en Chef** peut prendre la décision, soit de modifier la parcours soit d'arrêter purement et simplement la course.

Dans ce cas, les règles suivantes doivent être appliquées :

- En cas d'interruption d'urgence d'une course de 10km ou moins, le départ sera redonné dans les meilleurs délais.
- En cas d'arrêt d'une course d'une distance supérieure à 10km, lorsque, au moins trois (3) heures de course se seront écoulées, le classement final sera celui établi par le **Juge-Arbitre en Chef**.

Si trois (3) heures de course ne se sont pas écoulées, le départ de celle-ci devra être redonné dans les meilleurs délais.

L'arrêt d'urgence de la course est signifié par le signe règlementaire suivant :



4- QUESTIONNAIRE POUR S'ENTRAINER

4-1. OFFICIEL "B"

QUESTIONS

1- Quel est le nom spécifique donné à l'épreuve de 10km ?

- Natation Grand Prix
- Natation Elite
- Natation Marathon
- Natation Olympique

2- Que signifie le sigle FINA ?

- Fédération. Internationale de Natation Amateur.
- Fédération. Internationale de Nage Amateur.
- Fédération. Internationale de Natation Acrobatique.
- Fédération. Internationale de Natation.

3- Que signifie le sigle LEN ?

- Liste Européenne des Nageurs.
- Ligue Européenne de Natation.
- Ligue des Entraîneurs Nationaux.
- Loi d'Encadrement de la Natation.

4- Lesquelles, parmi ces températures, peuvent justifier de l'annulation d'une épreuve ?

- 15°C.
- 16°C.
- 22°C.
- 32°C.

5- Quelle doit être la hauteur minimum d'eau en tout point de la course ?

- Pas de limite
- 1,40m
- 1,50m
- La taille du plus grand nageur moins 30cm

6- Comment le chronométrateur sait-il que le départ est imminent et qu'il va devoir démarrer son chronomètre ?

- Lorsqu'il entend les coups de sifflet brefs du Juge-Arbitre en Chef.
- Lorsqu'il voit le Juge-Arbitre en Chef pointer son drapeau vers le starter.
- Lorsqu'il entend le starter donner l'ordre "A vos marques".
- Lorsqu'il entend le starter donner le signal du départ.

7- Qui assure le compte à rebours avant le départ ?

- Le Secrétaire.
- Le Juge-Arbitre en Chef.
- Le Commis de course.
- Le Starter.

8- En cas de violation du règlement, à qui l'officiel qui constate l'infraction doit-il signaler la faute ?

- Les Juges-Arbitre.
- Le Juge d'Arrivée en Chef.
- Les Juges de Virage.
- Le Juge-Arbitre en Chef

9- Le Commis de course doit s'assurer que :

- Les nageurs n'ont pas plus de 2 bonnets.
- Les nageurs ont les ongles coupés.
- Les nageurs sont marqués correctement.
- Les nageurs sont sur la start-list

10- Parmi ces affirmations, laquelle (lesquelles) est (sont) vraie(s) ?

- Les nageurs ont le droit de s'enduire raisonnablement de graisse.
- Les nageurs ont le droit de porter deux bonnets.
- Les nageurs ont le droit de porter une montre.
- Les nageurs ont le droit de mettre un maillot de bain sous la combinaison tissu.

11- Selon le règlement, où les nageurs ont-ils obligation d'avoir un numéro de compétition ?

- Sur les mains.
- Sur le bonnet.
- Sur les bras.
- Sur les pieds

12- Un nageur ne passe pas correctement la bouée, le juge de virage...

- Le siffle pour l'alerter.
- Le disqualifie.
- Informe le Juge-Arbitre que le nageur n'a pas respecté le règlement.
- Lui demande de repasser correctement la bouée.

13- Un jury est composé de combien de Juges d'Arrivée en plus du Juge d'Arrivée en chef ?

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

14- Qui est responsable devant le Juge-Arbitre de tous les aspects de sécurité liés à la compétition et aux concurrents ?

- Le Commis de Course.
- L'Officiel Médical.
- L'Officiel de Parcours.
- L'Officiel de Sécurité.

15- Qui accompagne l'Officiel de parcours lorsqu'il fait l'inspection du parcours avant la course ?

- Le Commis de Course.
- Le Juge-Arbitre en Chef.
- L'Officiel de Sécurité.
- Un entraîneur.

16- Parmi ces affirmations, laquelle (lesquelles) est (sont) vraie(s) ?

- Bien que les Dames et les Messieurs courent ensemble, ce sont deux épreuves distinctes.
- L'épreuve ne donnera lieu qu'à un seul classement mixte.
- Les Dames et les Messieurs ne partent jamais ensemble.
- Par galanterie, on laisse toujours partir les Dames en premier.

17- Laquelle (lesquelles) de ces distances figure(nt) au programme des Championnats de France ?

- 25km.
- 10km.
- 5km par équipe.
- 5km contre-la-montre.

18- De ces fonctions, laquelle (lesquelles) est (sont) remplie(s) par le Juge de Plateforme de ravitaillement ?

- Ravitailler les nageurs.
- Vérifier la taille des perches de ravitaillement.
- Compter les nageurs qui passent.
- Disqualifier un nageur qui s'accroche au ponton.

19- Un nageur arrive avec son numéro de course effacé... Qui a la bonne réaction ?

- Le Juge d'Arrivée marque une croix sur sa fiche d'arrivée.
- Le chronométrateur ne prend pas le temps.
- Le Juge d'Arrivée en Chef ne le classe pas.
- Le Juge-Arbitre en Chef étudie la vidéo.

20- Lors du ravitaillement, un nageur prend pied pour pouvoir s'alimenter... Que doit faire le Juge de Ponton ?

- Il siffle pour l'obliger à nager.
- Il le disqualifie.
- Il en informe un Juge-Arbitre.
- Rien.

REPONSES

- 1- La bonne réponse est : Natation Marathon
- 2- La bonne réponse, aujourd'hui, est : Fédération Internationale de Natation, mais il y a encore une dizaine d'année, FINA signifiait Fédération Internationale de Natation Amateur.
- 3- La bonne réponse est : Ligue Européenne de Natation
- 4- Les bonnes réponses sont : 15°C et 32°C. La compétition est autorisée entre 16°C inclus et 31°C inclus.
- 5- La bonne réponse est : 1,40m
- 6- La bonne réponse est : Lorsqu'il entend le starter donner l'ordre "A vos marques". Lorsque le Juge-Arbitre en Chef met les nageurs aux ordres du starter (coups de sifflets brefs et drapeau baissé) c'est un peu tôt, lorsque le starter donne le signal, c'est trop tard !...
- 7- La bonne réponse est : Le Commis de Course. Même si c'est l'Annonceur qui diffuse l'information avec le micro, c'est au Commis de Course d'assurer le compte à rebours.
- 8- La bonne réponse est : Le Juge-Arbitre en Chef et Les Juges-Arbitres, mais seul le Juge-Arbitre en Chef peut prononcer une disqualification sur les fautes qu'il n'a pas constaté personnellement.
- 9- Toutes les réponses sont justes.
- 10- Les bonnes réponses sont : "Les nageurs ont le droit de s'enduire raisonnablement de graisse" et "Les nageurs ont le droit de porter deux bonnets". La graisse permet de se protéger du froid, mais surtout des frottements entre le maillot et la peau sous les bras et à l'entre-cuisse. Quant au port de la montre, il est interdit car il y a risque de provoquer des blessures dans le peloton, mais surtout elle peut servir au nageur à respecter une cadence. Pour le maillot, il est strictement interdit de porter 2 maillots ou combinaisons car cela permet d'améliorer la flottabilité.
- 11- Les bonnes réponses sont : Les mains et les bras. On marque aussi les nageurs en haut du dos. Le bonnet peut porter le numéro de course, mais il n'y a pas d'obligation. Quant au pied, on n'y met jamais de numéro...
- 12- Les bonnes réponses sont : "Le siffle pour l'arrêter", "Lui demande de repasser correctement la bouée" et - si le nageur n'obtempère pas- "Informe le Juge-Arbitre que le nageur n'a pas respecté le règlement". Le Juge de Virage n'a pas le droit de disqualifier, seuls le Juge-Arbitre en Chef et les Juges-Arbitres ont cette prérogative.
- 13- La bonne réponse est : 2.
- 14- La bonne réponse est : l'Officiel de sécurité.
- 15- Les bonnes réponses sont : Le Juge-Arbitre en Chef" et l'Officiel de sécurité. Le délégué peut aussi les accompagner s'il est présent.
- 16- La bonne réponse est : "Bien que les Dames et les Messieurs courent ensemble, ce sont deux épreuves distinctes." Les deux épreuves feront l'objet de 2 classements séparés. Les Dames et les Messieurs peuvent partir ensemble, mais si le nombre de concurrents est trop important, le Juge-Arbitre en Chef peut décider

d'un départ séparé pour les Dames et les Messieurs. Dans ce cas, ce sont toujours les Messieurs qui partent en premier, car ils sont censés nager plus vite.

- 17- La bonne réponse est : le 5km par équipe, épreuve du Championnat d'Europe. En France l'épreuve par équipe se coure sur 3km.
- 18- Les bonnes réponses sont : "Vérifier la taille des perches de ravitaillement" et "Compter les nageurs qui passent". Cette dernière fonction n'est pas à proprement parler une fonction officielle, mais elle participe à assurer la sécurité des nageurs sur le plan d'eau en s'assurant du nombre de nageurs en course. Sinon, en aucun cas l'Officiel de Plateforme de ravitaillement ne participe au ravitaillement, et il n'a pas les prérogatives pour disqualifier un nageur, par contre en cas d'infraction, il doit en informer le Juge-Arbitre en Chef.
- 19- Les bonnes réponses sont : "Le Juge d'Arrivée fait une croix sur sa fiche d'Arrivée" et "Le Juge-Arbitre en Chef étudie la vidéo". En effet, il faut indiquer sur les fiches qu'un nageur non identifié est arrivé et il est possible d'utiliser la vidéo afin d'essayer d'identifier le nageur. Sinon, dans tous les cas, le Chronométrateur doit appuyer sur le chronomètre pour prendre un temps lors de chaque passage de nageurs, même s'il ne peut pas l'identifier. Quant au Juge d'Arrivée en Chef il laisse une place dans le classement jusqu'à l'identification du nageur.
- 20- La bonne réponse est : "Rien". Un nageur a le droit de prendre pied. Par contre, il n'a ni le droit de marcher, ni le droit de sauter. Donc il ne faut pas l'obliger à reprendre la nage, ni informer le Juge-Arbitre encore moins le disqualifier car de toutes façons, le Juge de Plateforme de ravitaillement n'a pas les prérogatives pour disqualifier.

4-2. OFFICIEL "A"

QUESTIONS

- 1- **Quels sont les Officiels qui peuvent prononcer une disqualification sur une faute qu'ils n'ont pas observée personnellement ?**
- Les Juges-Arbitres.
 - Le Juge d'Arrivée en Chef.
 - Les Juges de Virage.
 - Le Juge-Arbitre en Chef.
- 2- **En cas de faux départ volontaire, laquelle (les quelles) de ces affirmation est (sont)vraie(s) ?**
- Le Starter arrête la course et redonne le départ.
 - Le Juge-Arbitre en Chef attribue un carton jaune ou rouge en accord avec la règle de disqualification.
 - Le Juge d'Arrivée en Chef rétrograde le fautif d'une place.
 - Le Starter ne fait rien.
- 3- **On pratique un tirage au sort pour...**
- Etablir les positions sur la plateforme lors d'un départ plongé.
 - Etablir les positions sur la ligne de départ lors d'un départ dans l'eau.
 - Etablir le classement.
 - Déterminer l'ordre de départ d'une épreuve contre la montre.
- 4- **Pour quelle(s) raison(s) le Commis de Course doit s'assurer que les nageurs n'ont pas de montre :**
- Il y a risque de blessure.
 - Le nageur peut l'utiliser pour cadencer sa course.
 - La montre peut perturber le chronométrage électronique.
 - Il n'y a aucune raison.
- 5- **Lors du contrôle de la température de l'eau, l'Organisation est représentée par un de ses membres, les Sportifs par un Entraîneur, mais qui représente le Jury?**
- Un Juge-Arbitre.
 - Le Juge d'Arrivée en Chef.
 - L'Officiel de Parcours.
 - L'Officiel de Sécurité.
- 6- **Dans quel(s) cas un Juge-Arbitre est à même de disqualifier un nageur :**
- S'il prend appui sur un objet fixe ou flottant.
 - S'il prend pied sur le fond.
 - S'il marche sur le fond.
 - S'il vole le départ.
- 7- **Dès que le Juge-Arbitre en Chef met les nageurs aux ordres du Starter, ce dernier :**
- Donne un grand coup de sifflet.
 - Soulève la ligne de départ.
 - Dès qu'il estime les nageurs prêts, il donne l'ordre "A vos marques".
 - Attend le rapport du Commis de Course.

8- Un Juge-Arbitre peut disqualifier un nageur si son entraîneur (ou son représentant désigné)...

- Entre dans l'eau pour donner l'allure à son nageur.
- Gène un autre nageur avec la perche de ravitaillement.
- Donne des instructions verbales ou gestuelles à son nageur.
- Jette de la nourriture ou une bouteille de boisson à son nageur.

9- A qui les Juges-Arbitres transmettent-ils leurs décisions pour consolidation ?

- Le Juge d'Arrivée en Chef.
- Le Commis de Course.
- Le Secrétaire.
- Le Starter.

10- Quel est le temps limite de fin de course appliqué à l'épreuve du championnat de France 5km contre-la-montre (Après l'arrivée du premier français ou de la première française)?

- 30mn.
- 45mn.
- 60mn.
- Il n'y a pas de temps limite.

11- Dans quelle(s) circonstance(s) le Juge-Arbitre en Chef demande-t-il qu'un nageur soit sorti de l'eau ?

- Quand le nageur reçoit un carton jaune.
- Quand le temps limite est dépassé.
- Quand le nageur reçoit un carton rouge.
- Quand le nageur nage sur le dos.

12- Qui s'assure que les bateaux de sauvetage sont en poste avant le départ de la course ?

- Le Commis de Course.
- L'Officiel Médical.
- L'Officiel de Parcours.
- L'Officiel de Sécurité.

13- Qui vérifie que l'ensemble des nageurs sont présents pour le départ ?

- Le Commis de Course.
- L'Officiel Médical.
- L'Officiel de Parcours.
- L'Officiel de Sécurité.

14- Qui est en charge de la caméra vidéo de surveillance de l'arrivée :

- Le Commis de Course.
- L'Officiel de Parcours.
- Un Juge d'Arrivée.
- Un Chronométrateur.

15- Si la longueur d'une perche de ravitaillement déployée ne doit pas excéder 5m, quel est la taille maximale du fanion autorisé :

- 100cmx40cm
- 50cmx30cm
- 30cmx20cm
- 20cmx10cm

16- Un orage se déclenche lors de l'épreuve du 10km. Le départ a été donné 20mn plus tôt. Que doit décider le Juge-Arbitre en Chef ?

- Arrêter immédiatement la course et faire évacuer les nageurs.
- Etablir un classement en fonction des positions occupées au moment de l'interruption.
- Refaire courir l'épreuve dans les meilleurs délais.
- Ne rien faire.

17- Un nageur reçoit un carton jaune par un Juge arbitre. Plus tard dans la course il reçoit un second carton jaune par un autre Juge-Arbitre. Comment ce dernier Juge-Arbitre va savoir qu'il doit donner un carton rouge ?

- Il ne peut pas le savoir.
- Le Juge d'Arrivée en Chef l'informe que c'est un second carton jaune pour ce nageur.
- Le Juge-Arbitre demande aux autres Juge-Arbitre qui a déjà eu un carton jaune.
- Le Juge Arbitre doit écouter tout ce qui se dit sur radio-piscine.

18- Sur une compétition internationale, combien doit-il y avoir de Juge-Arbitre minimum ? (en plus du Juge-Arbitre en Chef)

- aucun.
- 1.
- 2.
- 3.

19- Il existe désormais une température minimale (16°C) et une maximale (31°C). L'Officiel de sécurité doit la contrôler régulièrement tout au long de la course. Mais avec quelle périodicité ?

- tous les ¼ heures.
- toutes les ½ heures.
- toutes les heures.
- La périodicité n'est pas précisée.

20- Pendant le ravitaillement, laquelle (les quelles) de ces affirmations est (sont) vraie(s) ?

- L'entraîneur a le droit de jeter une bouteille à son nageur pour lui éviter de s'approcher à la plateforme de ravitaillement.
- L'entraîneur a le droit de ravitailler son nageur avec une perche ou de la main à la main..
- Le nageur a le droit de prendre pied devant la plateforme de ravitaillement pour prendre sa nourriture.
- Le nageur a le droit de repartir avec sa nourriture et de continuer à se ravitailler en nageant.

REponses

- 1- La bonne réponse est : Le Juge-Arbitre en Chef. Les Juges-Arbitres ne peuvent prononcer des disqualifications que sur les fautes qu'ils ont constatées personnellement.
- 2- La bonne réponse est : " Le Juge-Arbitre en Chef attribue un carton jaune ou rouge en accord avec la règle de disqualification". Le Starter et le Juge d'Arrivée en Chef n'ont de toute façon aucun pouvoir pour prendre une telle décision.
- 3- La bonne réponse est : "Etablir les positions sur la plateforme lors d'un départ plongé". Pour les départ dans l'eau, il n'y a pas de position attribuée, quant au départ contre-la-montre, l'ordre est déterminé, généralement, de façon inverse du classement national des nageurs.
- 4- Les bonnes réponses sont : le risque de blessure, mais surtout pour éviter que le nageur ne l'utilise pour cadencer sa nage. L'argument de la blessure est plus difficile à défendre, car les transpondeurs utilisés pour le chronométrage électronique sont du même format qu'une montre...
- 5- La bonne réponse est : un Juge-Arbitre. En effet, chaque partie prenante doit être représentée au cas où il soit nécessaire d'annuler pour une température trop basse ou trop élevée.
- 6- Les bonnes réponses sont : " S'il prend appui sur un objet fixe ou flottant ", " S'il marche sur le fond" et " S'il vole le départ ". Il est en effet autorisé de prendre pied, mais sans marcher, ni sauter.
- 7- La bonne réponse est : Dès qu'il estime les nageurs prêts, il donne l'ordre "A vos marques". En effet, maintenant, quelque soit le type de départ, le starter doit donner le commandement "A vos marques"
- 8- Les bonnes réponses sont : " Entre dans l'eau pour donner l'allure à son nageur ", " Gène un autre nageur avec la perche de ravitaillement " et" Jette de la nourriture ou une bouteille de boisson à son nageur ".
- 9- La bonne réponse est le Juge d'Arrivée en Chef.
- 10- La bonne réponse est : Il n'y a pas de temps limite. Il est en effet impossible de savoir qui est le premier avant l'arrivée du dernier concurrent, d'autant que ce sont normalement les meilleurs qui partent en dernier...
- 11- Les bonnes réponses sont : " Quand le temps limite est dépassé" et " Quand le nageur reçoit un carton rouge".
- 12- La bonne réponse est : l'Officiel de sécurité.
- 13- La bonne réponse est : Le Commis de Course.
- 14- La bonne réponse est : aucun de ces officiels. En effet, soit la caméra est sur pied, soit elle est tenue par une personne désignée spécialement à cet effet.
- 15- La bonne réponse est : 30cmx20cm
- 16- Les bonnes réponses sont : " Arrêter immédiatement la course et faire évacuer les nageurs" et " Refaire courir l'épreuve dans les meilleurs délais". Il n'y a que sur les courses de plus de 10km et qui sont parties depuis plus de 3 heures que le Juge-Arbitre en Chef doit établir un classement à partir des positions au moment de l'interruption.

- 17- La bonne réponse est : " Le Juge d'Arrivée en Chef l'informe que c'est un second carton jaune pour ce nageur ".
Le Juge d'Arrivée en Chef a pour mission de consolider tous les évènements de course, et donc en particulier de comptabiliser les cartons des nageurs.
- 18- La bonne réponse est : 2
- 19- La bonne réponse est : la périodicité n'est pas précisée dans le règlement. Toutefois une mesure toutes les heures semble raisonnable.
- 20- Les bonnes réponses sont : " L'entraîneur a le droit de ravitailler son nageur avec une perche ou de la main à la main" et " Le nageur a le droit de repartir avec sa nourriture et de continuer à se ravitailler en nageant". Les deux autres affirmations méritent sanction.

5- ANNEXES

5-1. LE REGLEMENT OFFICIEL DE LA FINA - 2013-2017 (AVEC COMMENTAIRES)

TABLE DES MATIERES

- OWS 1 – Définitions
- OWS 2 – Officiels
- OWS 3 – Fonction des Officiels
- OWS 4 – Le départ
- OWS 5 – Le site
- OWS 6 – La course
- OWS 7 – La fin de course

OWS 1 DEFINITIONS

OWS 1.1 LA NATATION EN EAU LIBRE doit être définie comme n'importe quelle compétition qui se déroule dans les rivières, les lacs, l'océan ou des canaux à l'exception des épreuves de 10 km.

OWS 1.1.1 LA NATATION MARATHON doit être une épreuve se déroulant dans un site aquatique naturel couvrant une distance de 10 km.

OWS 1.2 L'âge limite pour toutes les épreuves de Natation en Eau Libre de la FINA est fixé impérativement à 14 ans au moins. L'âge considéré pour tous les compétiteurs sera celui au 31 décembre de l'année de la compétition.

Commentaires :

- *La date de prise en compte de l'âge est désormais précisée.*

OWS 2 OFFICIELS

Les Officiels suivants seront désignés pour les compétitions de Natation en Eau Libre :

- un Juge-Arbitre en Chef (un par course),
- des Juges-Arbitres, (2 minimum, des Juges-Arbitres complémentaires seront ajoutés proportionnellement au nombre d'engagés)
- un Chronométrateur en Chef plus deux (2) Chronométrateurs,
- un Juge d'Arrivée en Chef plus deux (2) Juges d'Arrivée,
- un Officiel de Sécurité,
- un Officiel Médical,
- un Officiel de Parcours,
- un Commis de Course,
- un Juge de Course en Chef et des Juges de Course (un par concurrent) sauf pour les épreuves de 10 km ou moins,
- des Juges de Virage (un par modification de direction),
- des Juges de Plateforme de ravitaillement (lorsque des plateformes de ravitaillements sont utilisées)

- un Starter,
- un Annonceur,
- un Secrétaire.

NOTE : *Aucun Officiel ne peut assumer plusieurs postes simultanément. Ils ne peuvent prendre un autre poste que lorsque toutes les obligations de leur poste précédent auront été remplies.*

Commentaires :

- *Une précision est apportée quant au nombre minimal de Juges-Arbitres.*
- *Le Juge en Chef a disparu, par contre, ses prérogatives sont attribuées au Juge à l'Arrivée en Chef.*
- *Deux nouveaux postes de Juges sont créés, le Juge de Course en Chef et le Juge de Plateforme de ravitaillement*

OWS 3 FONCTIONS DES OFFICIELS

LE JUGE-ARBITRE EN CHEF doit :

OWS 3.1 Contrôler et exercer pleinement l'autorité sur tous les Officiels, approuver leurs affectations et leur donner des instructions sur toutes les fonctions ou les règlements spéciaux relatifs à la compétition. Le Juge-Arbitre en Chef doit faire appliquer tous les règlements et toutes les décisions de la FINA et décider de toutes les questions concernant l'organisation effective de la compétition, dont les modalités ne sont pas définies en un autre point de ce Règlement.

OWS 3.2 Avoir autorité pour intervenir dans la compétition à n'importe quel moment pour s'assurer que le Règlement de la FINA est observé.

OWS 3.2.1 En cas de conditions dangereuses mettant en péril la sécurité des compétiteurs et des Officiels, en accord avec l'Officiel de Sécurité, arrêter la course.

OWS 3.3 Juger toutes les réclamations relatives à la compétition en cours.

OWS 3.4 Prendre une décision dans des cas où la décision des juges à l'arrivée et les temps enregistrés ne concordent pas.

OWS 3.5 Signaler aux nageurs, en levant le drapeau et en donnant de brefs coups de sifflet, que le départ est imminent et lorsqu'il est satisfait à cet égard, indiquer, en pointant le drapeau vers le starter, que la compétition peut commencer.

OWS 3.6 Disqualifier tout nageur pour toute infraction au Règlement qu'il observe personnellement ou qui lui est signalée par d'autres Officiels autorisés.

OWS 3.7 S'assurer que tous les Officiels nécessaires à la conduite d'une compétition sont à leurs postes respectifs. Il peut nommer des remplaçants pour les absents, ou pour ceux qui sont incapables de remplir leurs obligations ou qui se révèlent incompetents. Il peut nommer d'autres Officiels s'il le juge nécessaire.

OWS 3.8 Recevoir avant le début de la course et à la fin de la course tous les rapports du Commis de Course, du Secrétaire, de l'Officiel de Parcours et de l'Officiel de Sécurité pour s'assurer que tous les nageurs soient recensés à l'arrivée.

Commentaires :

- *Il est désormais demandé que le Commis de Course et les Officiels de sécurité fassent aussi un rapport en fin de course à comparer avec celui du départ.*

LES JUGES-ARBITRES doivent :

OWS 3.9 Avoir autorité pour intervenir dans la compétition à n'importe quel moment pour s'assurer que le Règlement de la FINA est observé.

OWS 3.10 Disqualifier tout nageur pour toute infraction au Règlement qu'il observe personnellement.

LE STARTER doit:

OWS 3.11—Donner le départ de la course en conformité avec l'article OWS4 après le signal du Juge-Arbitre en Chef.

LE CHRONOMETREUR EN CHEF doit :

OWS 3.12 Affecter au moins deux chronomètres à leurs positions pour le départ et l'arrivée.

OWS 3.13 S'assurer qu'un contrôle de l'heure est effectué pour permettre à toutes les personnes de synchroniser leurs chronomètres avec les pendules donnant le temps officiel 15 minutes avant l'heure du départ.

OWS 3.14 Recevoir de chaque chronomètre une carte indiquant le temps enregistré pour chaque nageur, et, si nécessaire, contrôler leurs chronomètres.

OWS 3.15 Enregistrer ou vérifier pour chaque nageur le temps officiel sur la carte.

LES CHRONOMETREURS doivent :

OWS 3.16 Prendre le temps de tous les nageurs. Les chronomètres doivent avoir une mémoire et une possibilité d'impression, et être certifiés exacts et approuvés par le Comité de Direction.

OWS 3.17 Déclencher leurs chronomètres au signal de départ, et arrêter leurs chronomètres uniquement lorsque le Chronomètreur en Chef le demande.

OWS 3.18 Immédiatement après chaque arrivée, enregistrer le temps et le numéro du nageur sur la carte de temps et la donner au Chronomètreur en Chef.

Remarque: Lorsqu'un équipement de classement automatique est utilisé, le même nombre de chronomètres manuels doit être utilisé.

LE JUGE A L'ARRIVEE EN CHEF doit :

OWS 3.19 Attribuer une place à chaque juge.

OWS 3.20 Enregistrer et communiquer toute décision reçue des Juges-Arbitres pendant la compétition.

OWS 3.21 Rassembler après chaque course les feuilles de résultats signées par chaque juge et établir les résultats et le classement qui seront directement remis au Juge-Arbitre en Chef.

Commentaires :

- *Le Juge à l'Arrivée en Chef a désormais les prérogatives qui étaient attribuées dans le précédent règlement au Juge en Chef.*

LES JUGES A L'ARRIVEE doivent :

OWS 3.22 Etre placés dans le prolongement de la ligne d'arrivée où ils auront, à tout instant, une vue dégagée de l'arrivée.

OWS 3.23 Enregistrer après chaque arrivée le classement des nageurs selon l'affectation qui leur a été donnée.

Remarque : Les Juges à l'Arrivée ne doivent pas être utilisés comme chronométreurs dans la même épreuve.

LE JUGE DE COURSE EN CHEF doit :

OWS 3.24 Confirmer à chaque Juge de Course son bateau d'escorte et lui préciser sa fonction.

OWS 3.25 Enregistrer et communiquer toute décision reçue des Juges-Arbitres pendant la compétition.

OWS 3.26 Rassembler après la course les feuilles d'observation signées de chaque Juge de Course et les transmettre immédiatement au Juge-Arbitre en Chef.

Commentaires :

- *Le Juge de Course en Chef est un nouveau venu. Il supervise les Juges de Course*

CHAQUE JUGE DE COURSE doit :

OWS 3.27 Etre placé dans un bateau d'escorte (quand c'est applicable), désigné par tirage au sort juste avant le départ, pour être capable d'observer, à tout moment, le nageur qui lui a été affecté.

OWS 3.28 S'assurer à tout moment que le Règlement de la compétition est respecté, les infractions étant enregistrées par écrit et signalées à un Juge-Arbitre à la première occasion.

OWS 3.29 Avoir le pouvoir de faire sortir un nageur de l'eau à l'expiration du temps limite fixé par le Juge-Arbitre en Chef.

OWS 3.30 S'assurer que le nageur qui lui est affecté ne prend pas un avantage quelconque ou ne commet pas un acte contraire à l'esprit sportif sur un autre nageur et, si la situation l'exige, ordonner à un nageur de se maintenir à l'écart de tout autre nageur.

LES JUGES DE VIRAGE doivent :

OWS 3.31 Etre placés de manière à s'assurer que tous les nageurs exécutent les changements de direction indiqués dans les documents d'information sur la course et décrits lors de la réunion d'information précédant la course.

OWS 3.32 Enregistrer toute infraction aux procédures de virage sur les feuilles d'enregistrement fournies et indiquer sur le champ l'infraction, par des coups de sifflet, ensuite, transmettre l'infraction au Juge-Arbitre en Chef.

Commentaires :

- *Une petite précision est apportée pour indiquer qu'il faut transmettre dès que possible le constat d'infraction au Juge-Arbitre en Chef..*

OWS 3.33 Immédiatement après la fin de l'épreuve, donner la feuille d'enregistrement signée au Juge à l'Arrivée en Chef.

L'OFFICIEL DE SECURITE doit :

OWS 3.34 Etre responsable devant le Juge-Arbitre en Chef de tous les aspects de la sécurité liés à l'organisation de la compétition.

OWS 3.35 Vérifier que le parcours entier, y compris en particulier les zones de départ et d'arrivée, sont sûrs, adéquats et libres de tout obstacle.

OWS 3.36 S'assurer qu'il y ait suffisamment d'embarcations de secours avec la puissance nécessaire pour assurer une totale sécurité aux bateaux d'escorte.

OWS 3.37 Distribuer à tous les nageurs avant les compétitions une carte des marées et des courants indiquant clairement l'heure de changement de marée pendant la course et montrant l'effet des marées ou du courant sur la progression d'un nageur pendant la course.

OWS 3.38 En collaboration avec l'Officiel Médical, prévenir le Juge-Arbitre en Chef si, à son avis, les conditions ne sont suffisantes pour assurer le bon déroulement de la compétition, et effectuer des recommandations pour la modification du parcours ou l'organisation de la compétition.

L'OFFICIEL MEDICAL doit :

OWS 3.39 Etre responsable devant le Juge-Arbitre en Chef de tous les aspects médicaux liés à la compétition et aux concurrents.

OWS 3.40 Informer les autorités médicales locales de la nature de la compétition et s'assurer que les blessés peuvent être évacués vers les centres médicaux à la première occasion.

OWS 3.41 En collaboration avec l'Officiel de Sécurité, aviser le Juge-Arbitre en Chef si, à son avis, les conditions ne conviennent pas au déroulement de la compétition, et faire des recommandations pour la modification du parcours ou l'organisation de la compétition.

L'OFFICIEL DU PARCOURS doit :

OWS 3.42 Etre responsable devant le Comité de Direction de l'inspection correcte du parcours.

OWS 3.43 S'assurer que les zones de départ et d'arrivée sont signalées correctement et que tout l'équipement a été parfaitement installé et, le cas échéant, est en état de marche.

OWS 3.44 S'assurer que tous les points de virage du parcours sont correctement signalés et dotés en personnel avant le début de la compétition.

OWS 3.45 Avec le Juge-Arbitre en Chef et l'Officiel de Sécurité, inspecter le parcours et les repères avant le début de la compétition.

OWS 3.46 S'assurer que les Juges de Virage sont en place avant le départ de la compétition et en référer aux Juges-Arbitres.

LE COMMIS DE COURSE doit :

OWS 3.47 Rassembler et préparer les concurrents avant chaque épreuve et s'assurer que des installations correctes de réception sont disponibles à l'arrivée pour tous les concurrents.

OWS 3.48 S'assurer que chaque concurrent est correctement identifié par un numéro de course et que tous les nageurs ont coupé leurs ongles de mains et de pieds et ne portent pas de bijoux, y compris des montres.

OWS 3.49 S'assurer que tous les nageurs sont présents, dans la zone de rassemblement, à l'heure prévue avant le départ.

OWS 3.50 Tenir les nageurs et les Officiels informés du temps restant avant le départ, à intervalles convenables, jusqu'aux cinq dernières minutes avant la course, au cours desquelles des avertissements seront donnés toutes les minutes.

OWS 3.51 S'assurer que tous les vêtements et équipements laissés dans la zone de départ soient transportés dans la zone d'arrivée et gardés en lieu sûr.

OWS 3.52 S'assurer que tous les nageurs sortant de l'eau à l'arrivée ont l'équipement de base nécessaire à leur bien-être, si leurs propres assistants ne sont pas présents à ce moment-là.

LE SECRETAIRE doit :

OWS 3.50 Enregistrer les forfaits, inscrire les résultats sur les formulaires officiels et tenir les listes pour les récompenses des équipes, selon ce qui a été prévu.

OWS 3.51 Signaler toute violation du règlement au Juge-Arbitre en Chef sur une fiche signée détaillant l'infraction et la règle enfreinte.

CHAQUE JUGE DE PLATEFORME doit :

OWS 3.55 Etre responsable de la gestion de l'activité ravitaillement et des représentants autorisés des nageurs présents sur la plateforme, en accord avec le règlement FINA.

Commentaires :

- *Le Juge de Plateforme est un nouveau venu, il est en charge de faire respecter le règlement sur la ou les plateformes de ravitaillement et de gérer l'accès des entraîneurs à leurs nageurs lorsque c'est nécessaire.*

OWS 4 LE DEPART

OWS 4.1 Toutes les compétitions en eau libre commenceront avec tous les compétiteurs positionnés, soit sur une plateforme fixe, soit dans une profondeur d'eau suffisante pour que les nageurs puissent commencer à nager au signal du départ.

OWS 4.1.1 Lorsque le départ est donné à partir d'une plateforme fixe, la position des compétiteurs sur la plateforme est déterminée par tirage au sort.

OWS 4.2 Le Commis de Course informera les concurrents et les Officiels du temps restant avant le départ, à intervalles convenables, et toutes les minutes pendant les cinq dernières minutes.

OWS 4.3 Quand le nombre d'engagements est trop important, le départ des concurrents masculins et féminins doit être séparé. Les compétitions masculines doivent toujours commencer avant les compétitions féminines.

OWS 4.4 La ligne de départ doit être clairement définie, soit par une installation en hauteur, soit par un équipement escamotable au niveau de l'eau.

OWS 4.5 Le Juge-Arbitre en Chef doit indiquer par un drapeau levé verticalement et des coups de sifflet brefs que le départ est imminent et signaler que la compétition est sous les ordres du starter en pointant le drapeau vers le starter.

OWS 4.6 Le starter doit être placé de manière à être clairement visible par tous les concurrents.

OWS 4.6.1 Au commandement "A vos marques !" du starter, ils doivent prendre une position de départ immédiatement aligné sur la ligne de départ lorsqu'il n'y a pas de plateforme, ou avec au moins un pied à l'avant de la plateforme.

Commentaires :

- *Le commandement "A vos marques" est maintenant obligatoire quel que soit le type de départ, dans l'eau ou plongé d'une plateforme.*

OWS 4.6.2 Le starter donne le départ lorsqu'il estime que tous les nageurs sont prêts.

OWS 4.7 Le signal de départ doit être à la fois audible et visuel.

OWS 4.8 Si le Juge-Arbitre pense qu'il y a eu un quelconque avantage au départ, le compétiteur fautif se verra attribuer un carton jaune ou rouge en accord avec la règle OWS 6.3.

OWS 4.9 Tous les bateaux d'escorte doivent être placés avant le départ de manière à ne gêner aucun concurrent. S'ils rattrapent leur nageur par l'arrière, ils doivent naviguer de manière à ne pas manœuvrer au travers du groupe des nageurs.

OWS 4.10 Bien qu'il puisse y avoir un départ commun, les compétitions masculines et féminines doivent être considérées comme des épreuves distinctes.

OWS 5 LE SITE

OWS 5.1 Les Championnats du Monde et les compétitions de Natation en Eau Libre de la FINA doivent se disputer sur les distances de 25 km, 10 km et 5 km, et être organisés dans un site et selon un parcours approuvés par la FINA.

OWS 5.2 Le parcours doit être choisi dans une eau soumise uniquement à des courants ou à des marées très faibles. L'eau peut être salée ou douce.

OWS 5.3 Un certificat attestant que le site est approprié doit être délivré par les autorités compétentes locales d'hygiène et de sécurité. De façon générale, le document doit traiter de la pureté de l'eau et de la sécurité physique parmi d'autres considérations.

OWS 5.4 La profondeur minimum de l'eau en tout point de la course doit être de 1,40m mètre.

OWS 5.5 La température de l'eau sera de 16°C au minimum et un maximum de 31°C. Elle devra être vérifiée le jour de la course, deux (2) heures avant le départ au milieu de l'épreuve à une profondeur de 40 cm. Ce contrôle sera fait en présence d'une Commission, composée des personnes suivantes : un Juge-Arbitre, un membre du Comité d'Organisation et un entraîneur des équipes présentes désigné durant la réunion technique.

OWS 5.5.1 L'Officiel de Sécurité surveillera les conditions de température périodiquement durant la course.

Commentaires :

- *Il y a désormais une température maximale au-delà de laquelle il sera interdit de nager.*
- *La température de l'eau devra être contrôlée tout au long de la course par l'Officiel de Sécurité.*

OWS 5.6 Tous les virages et tous les changements de direction doivent être indiqués clairement. Les bouées de changement de direction doivent être de couleur différente des bouées directionnelles.

OWS 5.7 Une embarcation ou une plate-forme clairement signalée, ayant à son bord, un Juge de Virage, doit être placée à chaque virage de la course sans gêner la visibilité du nageur.

OWS 5.8 Toutes les plateformes de ravitaillement, les équipements de virage et toutes les embarcations/plates-formes des Juges de Virage doivent avoir un ancrage solide et ne doivent pas subir le mouvement des marées, du vent ou autres.

OWS 5.9 L'approche finale de l'arrivée doit être clairement définie avec des repères de couleur différente et doit inclure les limites du parcours.

OWS 5.10 L'arrivée doit être clairement définie et marquée d'un signal vertical.

OWS 6 LA COURSE

OWS 6.1 Toutes les compétitions en eau libre doivent être des épreuves de nage libre et les nageurs doivent suivre l'ensemble du parcours en respectant les bouées de changement de direction et les limites de parcours.

Commentaires :

- Une précision est apportée quant à l'obligation de respecter le parcours.

OWS 6.2 Les Juges de Course doivent ordonner à tout nageur qui, selon eux, tire un quelconque avantage d'allure ou de sillage du bateau d'escorte, de se tenir à l'écart.

OWS 6.3 Procédure de disqualification

OWS 6.3.1 Si, de l'opinion du Juge-Arbitre en Chef ou des Juges-Arbitres, un nageur, par lui-même ou par l'intermédiaire de son représentant désigné, ou de son bateau d'escorte, tire avantage par violation du règlement ou en ayant un contact intentionnel avec un autre nageur, la procédure suivante sera appliquée :

1ère infraction :

Un *drapeau jaune* et une carte portant le numéro du nageur seront levés pour signaler et informer le nageur qu'il viole le Règlement.

2ème infraction :

Un *drapeau rouge* et une carte portant le numéro du nageur seront levés par le Juge-Arbitre (OWS 3.6) pour signaler et indiquer au nageur qu'il viole une seconde fois le Règlement. Le nageur sera disqualifié. Il doit quitter l'eau immédiatement et être placé dans un bateau d'escorte, et ne plus prendre part à la compétition.

OWS. 6.3.2 Si, de l'opinion d'un Juge-Arbitre, une action d'un nageur ou d'un bateau d'escorte de sécurité est jugée "contraire à l'esprit sportif", celui-ci disqualifiera le nageur concerné immédiatement.

OWS 6.4 Les bateaux d'escorte doivent manœuvrer de manière à ne pas bloquer un autre nageur ou se placer directement devant lui et à ne pas prendre un avantage incorrect par l'allure ou le sillage.

OWS 6.5 Les bateaux d'escorte devront tenter de maintenir une position constante, de manière à laisser le nageur à l'avant du bateau ou à hauteur du milieu du bateau.

OWS 6.6 Un nageur qui se tient debout sur le fond pendant la course ne sera pas disqualifié, mais il n'a pas le droit ni de marcher ni de sauter.

OWS 6.7 A l'exception de l'application de l'article OWS 6.6 ci-dessus, les nageurs ne doivent pas s'appuyer sur un objet fixe ou flottant et ne doivent pas toucher ou être touchés par leur bateau d'escorte ou son équipage.

OW 6.7.1 L'assistance portée par un Officiel Médical à un nageur en détresse présumée supplantera toujours, de fait, la règle officielle de disqualification pour "contact intentionnel" avec un nageur (OWS 6.3.1).

OWS 6.8 Pour les courses qui nécessitent des bateaux d'escorte, chaque bateau d'escorte doit comporter : un Juge de Course, une personne au choix du nageur, l'équipage minimum nécessaire pour manœuvrer le bateau d'escorte.

OWS 6.8.1 Chaque bateau d'escorte devra afficher le numéro de compétition du nageur de sorte qu'il soit clairement visible des deux côtés du bateau, ainsi que le drapeau national de la Fédération du nageur.

OWS 6.9 Chaque bateau d'escorte doit avoir à bord le personnel de sécurité qualifié approprié et un équipage suffisant pour piloter l'embarcation.

Commentaires :

- Obligation supplémentaire sur du personnel de sécurité à bord des bateaux d'escorte.

OWS 6.10 Aucun nageur n'est autorisé à utiliser ou à porter un dispositif qui puisse accélérer sa vitesse, augmenter son endurance ou sa flottabilité. Un maillot (ou une combinaison) agréé, des lunettes de natation, un maximum de deux bonnets, un pince-nez et des bouchons pour oreilles peuvent être utilisés.

OWS 6.11 Les nageurs peuvent être autorisés à utiliser de la graisse ou toute autre substance analogue mais cette utilisation, selon l'avis des Juges-Arbitres, ne doit pas être excessive.

OWS 6.12 Il n'est pas permis à une autre personne entrant dans l'eau de régler l'allure d'un nageur.

OWS 6.13 L'entraînement et les instructions par le représentant autorisé du nageur sur une plateforme de ravitaillement ou dans le bateau d'escorte de sécurité sont autorisés mais aucun sifflet ne sera permis.

OWS 6.14 Lors du ravitaillement, les nageurs peuvent bénéficier de l'article OWS 6.6, à condition qu'il n'y ait pas infraction à l'article OWS 6.7.

OWS 6.15 Aucun objet ne peut être lancé à un nageur depuis la plateforme de ravitaillement, y compris de la nourriture. Le nageur doit recevoir son ravitaillement directement par son représentant à partir d'une perche ou de la main à la main, en respect de l'article OWS 6.7.

Commentaires :

- *Nouvel article pour empêcher les entraîneurs de jeter le ravitaillement au nageur pour gagner du temps, et surtout pour éviter les risques de blessure par projectiles..*

OWS 6.15 Les perches de ravitaillement ne peuvent excéder 5m en longueur lorsqu'elles sont déployées. Aucun objet, corde ou filin ne doivent pendre à l'extrémité à l'exception de drapeaux nationaux. Les drapeaux nationaux peuvent être fixés sur la perche de ravitaillement mais ne doivent pas dépasser les dimensions 30cm x 20 cm.

OWS 6.16 Dans toutes les épreuves, les limites de temps doivent s'appliquer comme suit à partir du temps d'arrivée des premiers nageurs.

15 minutes par 5 km (et au prorata) jusqu'à un maximum de 120 minutes.

Commentaires :

- *Modification des délais de fin de course.*

OW 6.16.1 Les concurrents qui ne finissent pas la course dans les limites de temps doivent être sortis de l'eau, sous réserve que le Juge-Arbitre en Chef peut autoriser un concurrent hors des limites de temps à terminer la course mais ce concurrent ne pourra recevoir ni points, ni prix.

OWS 6.17 Arrêt en urgence

OWS 6.17.1 En cas d'interruption d'urgence d'une course de 10km et moins, le départ de la course doit être redonné dans les meilleurs délais.

OWS 6.17.2 En cas d'arrêt d'une course d'une distance supérieure à 10km, pour laquelle la course a duré au moins 3 heures, le classement final sera celui établi par le Juge-Arbitre. Si la course n'a pas duré plus de 3 heures, le départ de celle-ci devra être redonné dans les meilleurs délais.

Commentaires :

- *Modification des règles en cas d'interruption d'urgence qui s'appuie sur le temps de course et non plus sur un pourcentage de la distance parcourue. C'est plus simple à évaluer.*

OWS 7 LA FIN DE COURSE

OWS 7.1 L'aire conduisant au dispositif mis en place pour l'arrivée devra être clairement balisée par des lignes de bouées se rétrécissant de plus en plus jusqu'au mur d'arrivée. Des bateaux de sécurité devront être stationnés à proximité et à l'entrée du dernier couloir pour s'assurer que seuls les bateaux autorisés entreront ou traverseront cette entrée.

OWS 7.2 Le dispositif mis en place pour l'arrivée sera, si possible, une surface verticale d'au moins cinq (5) mètres de large fixée, si nécessaire, à des appareils de flottaison, attachée avec toute la sécurité requise à l'endroit approprié, pour ne pas être déplacé par le vent, la marée ou par la force du nageur frappant le mur. L'arrivée doit être filmée et enregistrée de part et d'autre et de dessus par un système vidéo avec une installation de ralenti et de retour en arrière y compris un équipement de chronométrage.

OWS 7.2.1 Lorsqu'un équipement de classement automatique est utilisé pour le chronométrage des compétitions en conformité avec la règle SW 11, la technologie du "microchip transponder" (bracelet émetteur) capable de donner les temps intermédiaires est obligatoire et devra également être utilisée. Cette utilisation est obligatoire pour les compétitions aux Championnats du Monde et aux Jeux Olympiques. Le temps enregistré avec la technologie du "microchip transponder" le sera en dixièmes de secondes. Les places définitives seront définies par le Juge-Arbitre sur la base du classement des Juges à l'Arrivée et de la bande vidéo d'arrivée.

OWS 7.2.2 Tous les concurrents ont l'obligation de porter le "microchip transponder" sur chaque poignet tout au long de la course.

Si un concurrent perd un de ces bracelets le Juge de Course ou tout autre Officiel autorisé en informera immédiatement un Juge-Arbitre, lequel chargera l'Officiel responsable sur l'eau de faire le remplacement du bracelet. Tout concurrent qui terminera la course sans un bracelet sera disqualifié.

OWS 7.3 Les Juges d'Arrivée et les chronométrateurs seront placés de manière à pouvoir observer les arrivées à tout moment. Les lieux où ils se tiendront leur seront exclusivement réservés.

OWS 7.4 Tout doit être mis en œuvre pour s'assurer que les représentants des nageurs puissent, du bateau escorteur, aller à la rencontre du nageur à sa sortie de l'eau.

OWS 7.5 A leur sortie de l'eau, certains nageurs peuvent avoir besoin d'aide. Les nageurs devront être saisis ou soutenus uniquement s'ils en expriment le besoin, ou demandent de l'aide.

OW 7.6 Un membre de l'équipe médicale devra ausculter les nageurs à leur sortie de l'eau. Une chaise, où le nageur aura la possibilité de s'asseoir pendant l'auscultation, sera fournie.

OWS 7.7 Une fois contrôlé par le personnel, les nageurs se verront immédiatement proposer un rafraîchissement.

5-2. LA REUNION TECHNIQUE ET LA REUNION DE SECURITE

LA REUNION TECHNIQUE

Les 20 points clés de la réussite d'une Réunion Technique :

- 1- Mot de Bienvenu.
- 2- Présenter les Officiels.
- 3- Préciser les horaires importants.
Marquage (Rappeler que les ongles doivent être coupés),
Rassemblement.
- 4- Préciser s'il y a 1 ou 2 départs (Messieurs-Dames).
- 5- Rappeler les limites de temps indiqués dans le règlement de l'épreuve.
- 6- Indiquer l'heure de la cérémonie protocolaire.
- 7- Décrire le dispositif de Sécurité:
Sur l'eau,
À terre.
- 8- Donner les prévisions météo.
- 9- Informer sur la tenue éventuelle d'un contrôle anti-dopage.
Préciser le lieu et le règlement (Escortes).
- 10- Préciser où se fait l'appel des concurrents.
- 11- Présenter le Parcours et le situer sur un plan général.
- 12- Montrer le tracé de la course (Si nécessaire, indiquer le nombre de tours).
- 13- Situer les Bouées (couleur) et le sens de passage.
- 14- Indiquer la présence (ou non) d'un bateau de tête.
- 15- Situer (si nécessaire) la plateforme de ravitaillement.
- 16- Rappeler les règles de sécurité lors d'un abandon.
Se mettre sur le dos, bras levé,
Ne jamais sortir de l'eau par soi-même.
- 17- Préciser les conditions de départ :
Lieu, type de départ (plongé ou dans l'eau),
Type du signal audible, couleur du drapeau,
Temps entre les départs Messieurs/Dames (le cas échéant).
- 18- Décrire l'arrivée
Entonnoir,
Plaque (toucher obligatoire).
- 19- Informer de la température de l'eau.
- 20- Rappeler les règles de fair-play et Souhaiter bonne chance.

LA REUNION DE SECURITE

Une **Réunion de Sécurité** est organisée par l'**Officiel de Sécurité**. Cette réunion est similaire à la **Réunion Technique**, mais avec les personnes qui participent directement au dispositif de sécurité :

- 1- Les secours à terre
- 2- Le médecin.
- 3- Les sauveteurs sur l'eau.
- 4- Les kayakistes.
- 5- Les pilotes de bateau d'accompagnement.

Cette réunion permet, outre de présenter l'épreuve à tous, de poser les règles de fonctionnement entre les membres du dispositif de sécurité.

Les 10 points principaux à aborder lors de la Réunion de Sécurité :

- 1- Mot de Bienvenue.
- 2- Remettre les marques distinctives pour les embarcations de l'organisation (si nécessaire).
- 3- Présenter les conditions de course (parcours, météo, température de l'eau,...).
- 4- Présenter le dispositif de sécurité : sauveteur sur l'eau, secours à terre, médecin, ...
- 5- Vérifier que les moyens d'alerte fonctionnent (radios, téléphone).
- 6- S'assurer de la coordination et des règles de fonctionnement secouristes-sauveteurs-médecin.
- 7- Bien expliquer le parcours aux pilotes de bateaux et kayakistes et remettre des plans plastifiés.
- 8- Rappeler les règles de navigation.
 - Si kayak ou bateau de tête : 1 par course, 10 à 15 mètres devant les nageurs.
 - Toujours aborder les nageurs par l'arrière.
 - Ne jamais traverser un peloton.
 - Eviter de faire trop de vagues et d'enfumer les nageurs...
 - Ne pas être trop près des nageurs, (minimum 2-3m).
 - S'assurer que les nageurs ne prennent pas l'aspiration du bateau.
 - Rappeler que les nageurs ne doivent pas prendre appui sur les bateaux.
 - Il est possible de signaler la direction aux nageurs s'ils s'écartent trop et se mettent en danger.
- 9- Rappeler les règles d'abandon.
 - Le nageur se met sur le dos et lève le bras à la verticale.
 - Le kayak le plus proche vient servir de bouée et met sa pagaie à la verticale.
(ne jamais essayer de prendre le nageur à bord au risque de chavirer).
 - Les bateaux de secours interviennent pour ramener le nageur à terre.
 - Le nageur est pris en charge par les secours à terre.
- 10- Rappeler le plan d'organisation des secours en cas d'évacuation par ambulance ou hélicoptère.

5-3. LA PROCEDURE DE RECLAMATION/APPEL

LA RECLAMATION

La **Réclamation** et l'**Appel** sont régis par l'article 45 "Réclamations" du règlement intérieur de la Fédération Française de Natation.

Les réclamations sont possibles :

- si les règles d'organisation de la compétition ne sont pas observées,
- pour toutes autres circonstances mettant en danger les compétitions et/ou les concurrents,
- contre les décisions du **Juge-Arbitre en Chef** ou des **Juges-Arbitres** lorsqu'il s'agit d'interprétation des règlements.

Il n'est pas possible de présenter une réclamation pour une décision portant sur des faits.

La réclamation doit être présentée :

Par écrit au **Juge-Arbitre en Chef**.
Avant les 30mn après la conclusion de l'épreuve.

Attention :

Si les conditions susceptibles d'entraîner une réclamation sont constatées avant l'épreuve (qualification ou validité de l'engagement d'un concurrent, organisation matérielle d'une épreuve,...) la réclamation doit être déposée avant que ne soit donné le signal de départ. Elle doit être motivée et le cas échéant indiquer le nom du nageur intéressé.

L'intéressé ou le capitaine de l'équipe peuvent passer outre, à leurs risques et périls.

Toute réclamation contre la mesure des distances doit être déposée avant le commencement de l'épreuve. Le **Juge-Arbitre en Chef** statue sans appel possible.

Toutes les réclamations sont examinées par le **Juge-Arbitre en Chef**. S'il rejette la réclamation, celui-ci doit donner les raisons de sa décision.

L'APPEL

Si le **plaignant** n'est pas satisfait par le refus du **Juge-Arbitre en Chef**, il peut présenter, par écrit, un **Appel** devant le **Jury d'Appel**.

La décision du **Jury d'Appel** sera définitive et rendue par écrit.

Remarque : En cas de fraude ou de tentative de fraude ou d'infraction aux Statuts et Règlements Généraux de la Fédération, le Comité Directeur Régional ou Fédéral peut se saisir d'office de l'incident, même si aucune réclamation n'a été formulée.

Pour rappel, la composition du Jury d'appel est régie par l'article 43.1 " Délégué fédéral, délégué technique et jury d'appel"

Le Délégué Technique Fédéral (ou en cas d'absence, le **Juge-Arbitre en Chef**) forme en début de réunion un jury d'appel dont il assure la présidence, composé au minimum :

- d'un technicien de la discipline,
- d'un représentant du comité local de l'organisation,
- d'un représentant de la Commission Fédérale Organisation,
- d'un cadre technique d'Etat.

5-4. L'ENF3 - PASS'COMPÉTITION EAU LIBRE



Troisième étape des tests ENF ayant pour objectif la formation et la construction du nageur, l'ENF3 Pass'Compétition Eau Libre permet l'accès à la pratique compétitive. Ce test correspond à un parcours de Natation Eau Libre composé de tâches à réaliser dont certaines en référence au règlement FINA de la Natation Eau Libre.

Cependant, il y a quelques spécificités à respecter :

- La limite d'âge : l'accès au test l'ENF 3 - Pass'Compétition est ouvert aux nageurs entrant dans leur **neuvième année** au cours de la saison sportive.
- La température de l'eau doit être de **18°C** minimum.
- Le parcours de **500m** minimum doit présenter au moins **2 bouées** de changement de direction.



COMITE LIMOUSIN
NATATION

GAÏA, Maison Régionale des Sports du Limousin
142 avenue Emile Labussière – 87100 LIMOGES
Tél. 05 87 21 31 57

Site web : <http://limousin.ffnatation.fr> - e.Mail: natation-limousin-secretariat@orange.fr

 <http://www.facebook.com/EauLibre.Limousin>